

Planification des usages dans l'aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros

Diagnostic des usages et des conditions de
régulation et de co-gestion de l'AMA du PNPC

PLAN DU DOCUMENT

page 3

PARTIE 1 : Contexte du projet

- 1.1 Contexte : point d'origine de la concertation
- 1.2 Objectif : pourquoi le Parc national lance une concertation sur les ZPF ?

page 7

PARTIE 2 : Méthodologie

- 2.1 Méthodologie et calendrier initial du projet de concertation
- 2.2 Adaptation de la méthodologie au contexte COVID
- 2.3 Outils et méthodes du diagnostic : entretiens individuels
- 2.4 Récit de la démarche de concertation

page 14

PARTIE 3 : Résultats

- 3.1 Observation de l'évolution de la ressource par les usagers
- 3.2 Observation des conflits d'usages
- 3.3 Propositions d'aménagement, de réglementation cartographiable
- 3.4 Propositions non cartographiables
- 3.5 Propositions pour les récifs artificiels

page 29

PARTIE 4 : Discussion

- 4.1 Analyse controverses et convergences liées au sujet : Connaissances
- 4.2 Analyse controverses et convergences liées au sujet : Gestion
- 4.3 Analyse controverses et convergences liées au sujet : Gouvernance
- 4.4 Schéma d'acteurs : quelles relations perçues entre les groupes d'acteurs
- 4.5 Schéma épistémologique : d'où viennent les controverses et les convergences recueillies

page 41

PARTIE 5 : Propositions de pistes d'actions

- 5.1 Propositions de pistes d'action par indivisible : LE CAHIER D'IDÉES

page 43

PARTIE 6 : Recommandations globales

- 6.1 Schéma d'organisation des recommandations
- 6.2 Recommandations globales

page 52

PARTIE 7 : Conclusion

- 7.1 Ce qu'il faut retenir
- 7.2 Conclusion générale, clôture de l'accompagnement d'indivisible

PARTIE

1

Contexte du projet

Planifier les usages en aire maritime adjacente : une ambition forte pour la biodiversité et la pérennisation des activités humaines qui dépendent des ressources de la mer

Dans le cadre du programme Interreg européen MPA NETWORKS co-financé par les fonds européens de développement régional, le Parc national de Port-Cros a souhaité mettre en œuvre une démarche de concertation qui permettra de planifier les usages autour de la mise en place de zones de protection forte (ZPF) en aire maritime adjacente (AMA) du Parc national.

La mise en place de ZPF au sein de l'AMA du Parc national de Port-Cros répond à la volonté du gouvernement de porter à 30% la part des aires marines et terrestres protégées, dont un tiers en pleine naturalité d'ici 2022. Cet objectif est à comprendre à l'échelle globale et non pas à l'échelle de chaque aire marine protégée.

Cette planification nécessite une concertation engagée et participative avec les usagers de l'AMA. En effet, le succès de la démarche dépendra dans une très large mesure de l'implication et de l'adhésion des usagers de la mer de cette zone qui sont d'ailleurs très bien placés pour saisir les contraintes à prendre en compte.

Le Parc national a fait appel à un prestataire externe, non juge et partie pour animer et accompagner cette concertation. C'est l'agence Indivisible qui a été choisie.

L'objectif général est d'accompagner le Parc national ainsi que ses usagers dans l'identification et la planification des usages pour que tous partagent la volonté de préserver les richesses sous-marines présentes sur le territoire.

L'enjeu porte sur la planification des usages, sans contrainte spécifique d'outils réglementaires. Cependant, certaines mesures de gestion réglementaires pourraient correspondre à la définition de ZPF (Zones de Protection Forte)

Rappel des 5 critères qui définissent les Zones de Protection Forte

Pour être considérée comme une ZPF, la zone doit :

- 1. porter sur la biodiversité remarquable définie par les enjeux écologiques de la DCSMM.
Elles [les ZPF] ne sont donc pas exclusivement destinées à être mises en place sur des zones explicitement menacées, mais sur des lieux particulièrement riches en matière de biodiversité qu'il convient de préserver pour le bien commun.
- 2. être prioritairement mise en place au sein d'une aire marine protégée.
Elles [les ZPF] peuvent pour autant être proposées ailleurs si leur création fait l'objet d'une volonté commune et quand les enjeux écologiques en présence le justifient.
- 3. disposer d'une réglementation particulière des activités pour permettre de diminuer très significativement voire de supprimer les principales pressions sur les enjeux écologiques justifiant la protection forte.
- 4. s'appuyer sur un document de gestion élaboré par l'organe de gouvernance de l'AMP considérée, définissant des objectifs de protection et un système d'évaluation de l'efficacité du dispositif.
- 5. bénéficier d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités.

Anticiper et laisser aux usagers la possibilité de s'impliquer en amont

Malgré un contexte complexe avec une forte fréquentation des côurs, une charte de territoire, une stratégie de façade, le flou et l'incertitude des décisions nationales quant à la mise en place des ZPF, le Parc national de Port-Cros a fait le choix d'initier cette démarche en priorité pour anticiper et laisser aux usagers la possibilité de s'impliquer en amont.

À travers cette démarche de concertation, le Parc national a la volonté :

- d'anticiper et d'être force de proposition afin de répondre de manière locale aux ambitions nationales et européennes ;
- de continuer d'impliquer durablement les usagers dans les projets de territoire, conformément à la Charte ;
- de prendre le temps de trouver des solutions efficaces et adaptées au contexte local ;
- de maintenir la dynamique et la place de ce territoire pilote et avangardiste.

Le Parc national souhaite permettre aux professionnels et aux passionnés :

- d'établir un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire de l'état du vivant et des enjeux de préservation ;
- d'identifier les meilleures solutions en termes de protection tout en réfléchissant aux modalités d'organisation de l'activité humaine sur le territoire de l'AMA ;
- de trouver des idées adaptées de régulation de l'activité humaine sur les espaces à protéger ;
- de fédérer les différents usagers autour de projets communs et d'intérêt collectif et général.

Les travaux menés en concertation ont pour objectifs de :

- permettre l'émergence de zones protégées offrant une répartition spatiale suffisante sur l'ensemble de l'AMA pour que l'ensemble des espèces et des usagers puissent en bénéficier ;
- permettre la protection d'une surface suffisante pour voir s'opérer des effets positifs sur la biodiversité ;
- créer un modèle de gouvernance et de gestion partagée.

Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur les expériences passées de concertation, de susciter l'intérêt et l'engagement des pêcheurs professionnels et amateurs ainsi que des plongeurs et enfin, de mobiliser les outils réglementaires en présence.

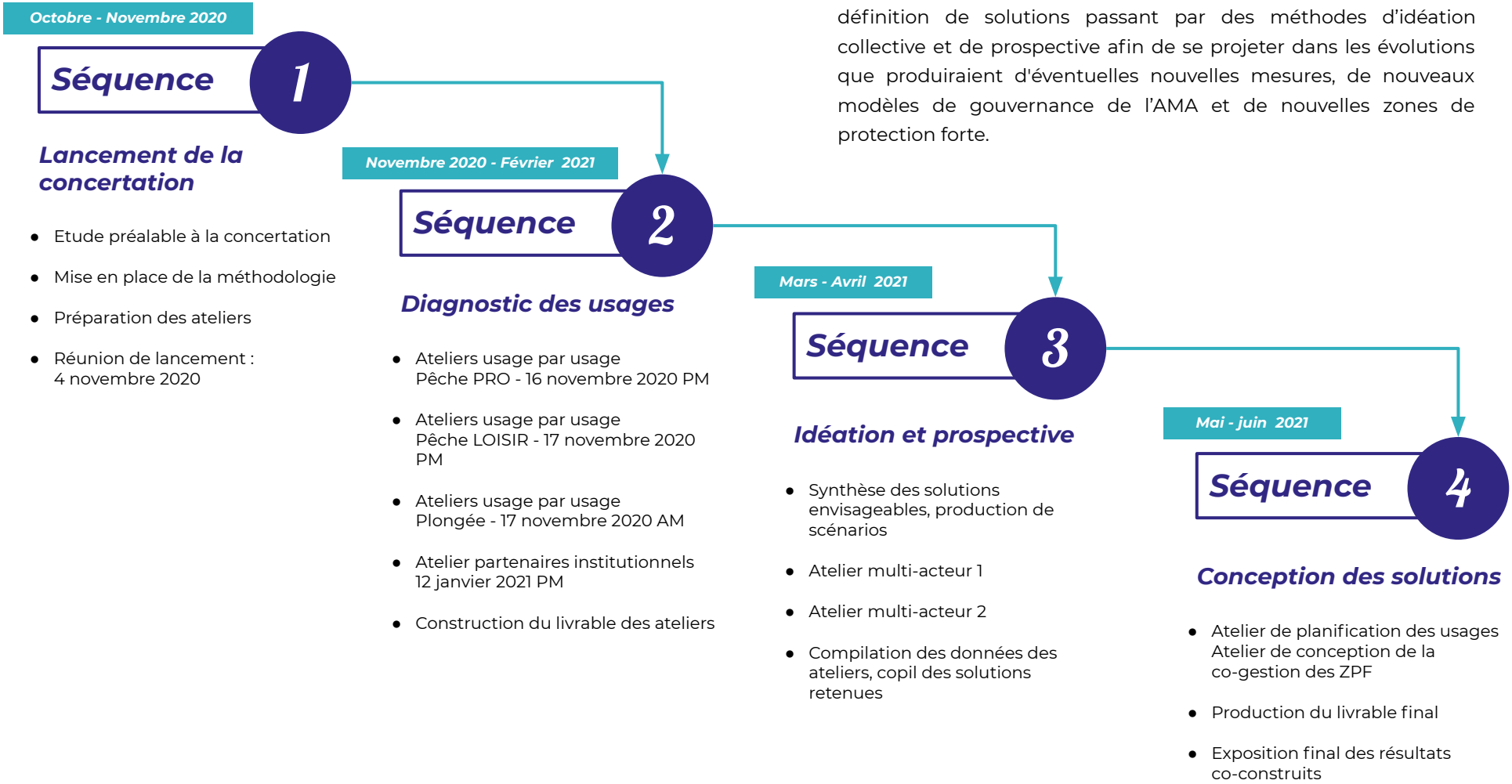
Un accompagnement scientifique permettra d'évaluer les effets de ce projet sur le socio-écosystème du Parc national.

Au delà des enjeux de préservation et d'encadrement de l'activité humaine, les écosystèmes constituent une richesse commune qui permet à chacun d'exercer son métier et sa passion. Leur préservation est donc une priorité que tous doivent partager.

PARTIE

2

Méthodologie du projet

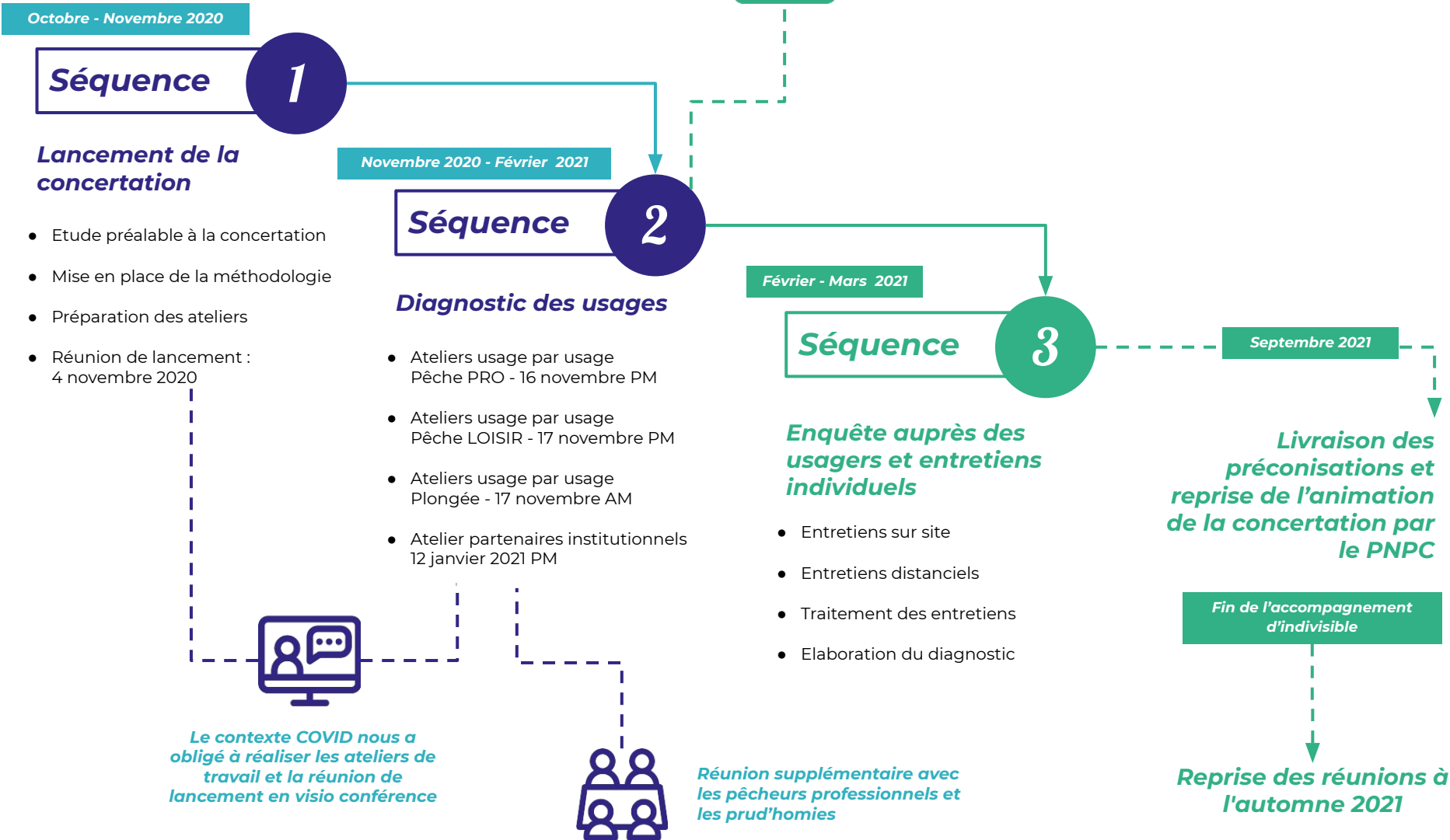


La méthodologie proposée initialement s'articulait autour de quatre séquences de travail, du diagnostic des activités sur l'AMA, de leurs besoins, leurs observations et leurs attentes jusqu'à la définition de solutions passant par des méthodes d'idéation collective et de prospective afin de se projeter dans les évolutions que produiraient d'éventuelles nouvelles mesures, de nouveaux modèles de gouvernance de l'AMA et de nouvelles zones de protection forte.

Le contexte très particulier de l'année 2020 touchée par la pandémie de COVID 19 nous a obligé à revoir la méthodologie et de mettre davantage d'efforts sur les séquences de diagnostic. Aussi la méthodologie s'est recentrée sur l'écoute des usagers avec la mise en place d'une enquête de terrain avec des entretiens individuels.

Difficultés rencontrées lors des ateliers avec l'opposition de certains usagers à la démarche en ligne

Adaptation de la méthodologie pour répondre aux attentes des usagers





Voyant que les conditions du dialogue entre activités n'étaient pas entièrement réunies lors des ateliers, nous avons proposé au Parc national de conduire des entretiens individuels, sur place, afin de creuser davantage les différents points de vue. En passant d'abord par des discussions individuelles, nous espérons ainsi définir les conditions d'un futur dialogue collectif plus constructif.

Contrairement aux ateliers, les entretiens ont été axés sur la coopération entre usagers, les conditions de bonne entente et de dialogue et la proposition de réaliser des expérimentations de réglementations pour laisser l'opportunité aux usagers de constater ce qui marche et ce qui ne marche pas. Il a aussi été demandé aux personnes enquêtées leur avis sur certaines mesures de gestion : interdiction des prélèvements sur les sentiers sous-marins et les récifs barrière de posidonie, zones interdites à un ou plusieurs usages, etc.

Cet angle d'approche complémentaire des ateliers fait émerger beaucoup moins de propositions localisables, mais davantage de mesures de gestion et de propositions de gouvernance. Elles seront décrites dans la partie résultat.

Les entretiens ont été guidés par les questions suivantes :

- quelles évolutions les usagers constatent-ils sur les espèces et habitats ?
- quelles conditions sont essentielles à une bonne entente entre usagers ?
- quelles formes de coopérations sont les plus adaptées ?
- comment se projeter dans la suite de la concertation et définir des conditions de réussite ?

Comme il était essentiel de maintenir le dialogue et d'être à l'écoute des priorités de chacun, nous avons pris ce guide comme un fil rouge général susceptible d'être changé selon la tournure de la conversation. Nous avons privilégié des entretiens longs et qualitatifs (45 min à 1h, voire parfois, 1h30) d'individus seuls ou de quelques individus. Les 39 entretiens réalisés ne permettent évidemment pas de produire des statistiques représentatives, mais l'approche qualitative de l'enquête et la diversité du panel de personnes rencontrées nous a permis d'explorer avec les usagers ce qu'ils considèrent comme important, d'identifier des pistes prometteuses pour fédérer autour d'un projet commun de régulation de l'AMA. Ces pistes devront naturellement être approfondies avec le Parc national lors de séances de travail collaboratif.

Le présent diagnostic s'attarde donc particulièrement sur ce qui réunit les usagers dans ce qu'ils considèrent important pour rendre les régulations et la co-gestion possible, c'est-à-dire les conditions pour maintenir un dialogue constructif.

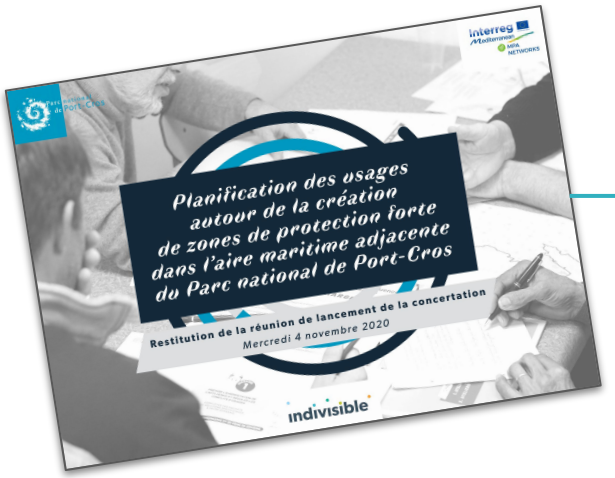
Séquence 1



50 participants

Lancement de la concertation

4 novembre 2020



Voir le compte rendu de la réunion de lancement : <https://drive.google.com/open?id=1IX1iOER19iCOMTr-VIUmRqEJ1zER2o4Q>

Séquence 2

Séquence 2 - croiser les contraintes des parties prenantes

Enjeu 2/5 : pour mon métier, qu'est ce qui est le plus important ?

Classer de 1 à 5 les différentes catégories dans le chat :

- A : avoir des engagements sur la protection de ma filière
- B : accéder à d'autres zones
- C : obtenir une compensation pour la diminution de mon activité
- D : investir / faire évoluer mon activité
- E : obtenir un accompagnement pour une transition

20 participants

21 participants

25 participants



Atelier pêche PRO
25 participants
16 novembre PM - en ligne

Atelier pêche LOISIR
20 participants
17 novembre PM - en ligne

Atelier plongée
21 participants
17 novembre AM - en ligne

Atelier institutionnel
25 participants
12 janvier PM - en ligne

Réunion pêche Pro
19 participants
16 décembre PM au Lavandou

2.4 Récit de la démarche de concertation

Février - Mars 2021

Séquence 3

Enquête auprès des usagers et entretiens individuels

35 personnes rencontrées

| Pêcheurs PRO | Pêcheurs LOISIR | Plongeurs |
|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| 4 entretiens (9 personnes) | 7 entretiens (14 personnes) | 10 entretiens (12 personnes) |



- Sur le territoire :
- Hyères
 - Bormes-les-Mimosas
 - Miramar
 - Saint-Mandrier-sur-Mer
 - Cavalaire-sur-Mer
 - La Tour Fondue (Giens)
 - Porquerolles



PARTIE

3

Résultats

Une réserve halieutique observée par tous : des avis et des visions convergentes

Les usagers, professionnels et amateurs, ont tous constaté l'évolution des espèces et des écosystèmes au fil des ans. Nous présentons ces observations non en prétendant qu'elles sont exhaustives, mais pour souligner l'importance de systématiser et d'encourager le partage d'informations dans le but d'accompagner à la cogestion de l'AMA.

Ce recueil d'observations à un instant T est l'addition des récurrences entendues dans les entretiens, il peut et doit pouvoir évoluer au fil des années avec la participation et les observations faites sur le terrain.

"Depuis 10 ans, j'observe qu'il y a de moins en moins de poissons et qu'ils sont de plus en plus petits"

- un pêcheur professionnel

"La disparition des nacres est arrivée par l'Italie. À Marseille il n'y en a plus depuis 2 ans. Je n'ai pas d'explication."

- un plongeur

"D'une manière générale, tout ce qui est pélagique, on voit moins de gros bancs"

- un chasseur sous-marin

"L'état de la ressource est bon, on commence à voir du mérrou partout, on sait que c'est grâce au Parc national"

- un chasseur sous-marin

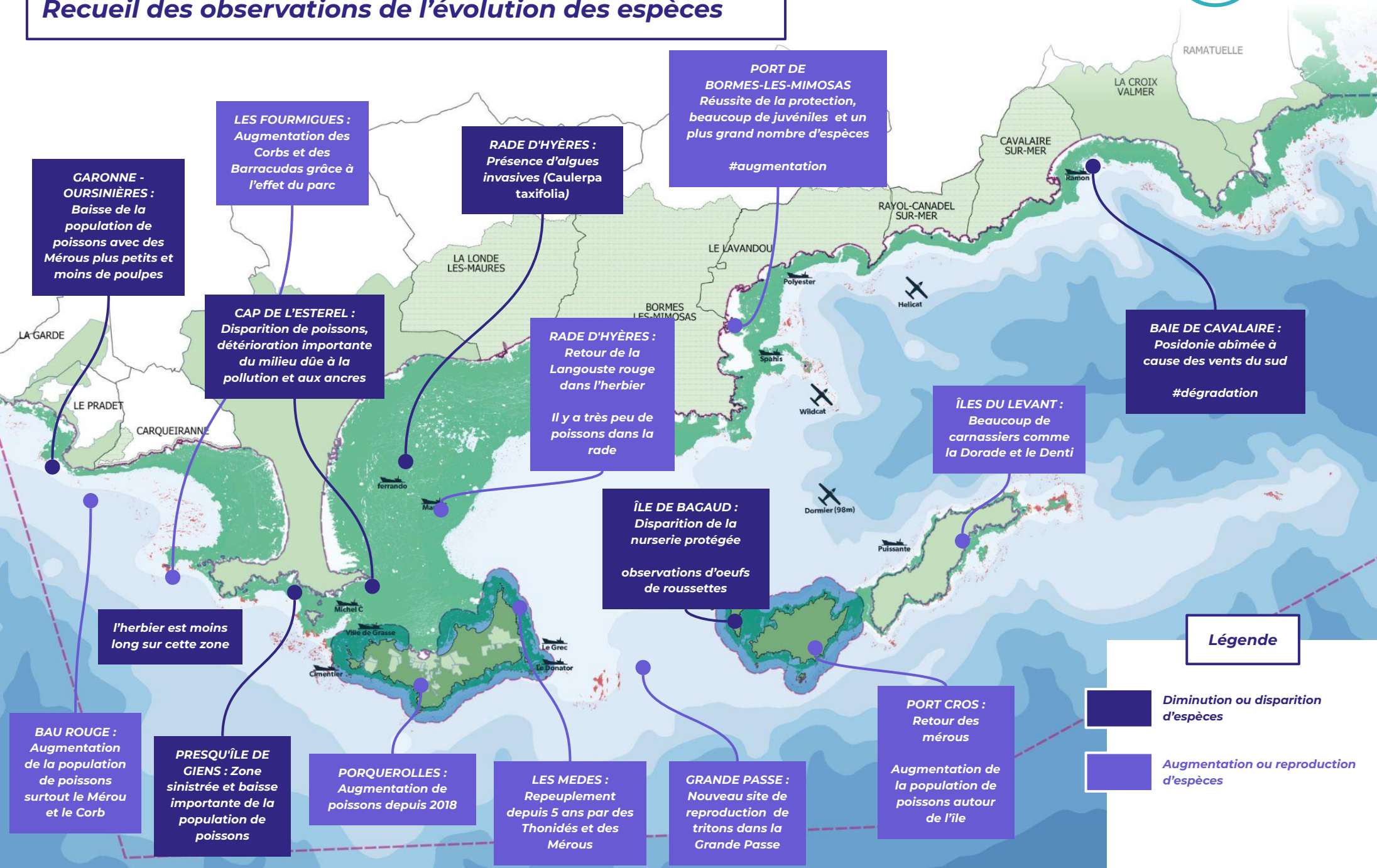
"Le fond de l'eau est catastrophique par rapport à ce que je voyais avant : les herbes sont tractées de droite à gauche. C'est que de la vase"

- un pêcheur professionnel

"On remarque une petite augmentation des dentis, du pagre. Mais en règle générale il y a peu d'évolution du poisson de roche."

- un pêcheur

Recueil des observations de l'évolution des espèces



3.1 Observation de l'évolution de la ressource par les usagers

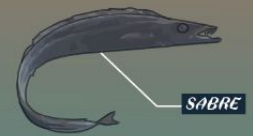
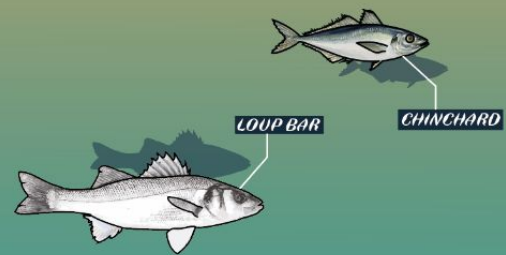
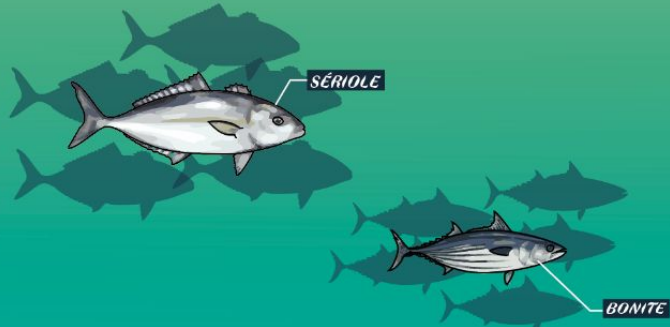
Synthèse des récurrences - Infographie de l'évolution de la ressource selon les usagers

AUGMENTATION

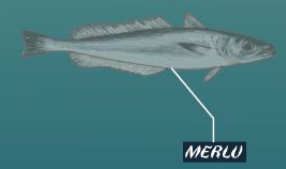
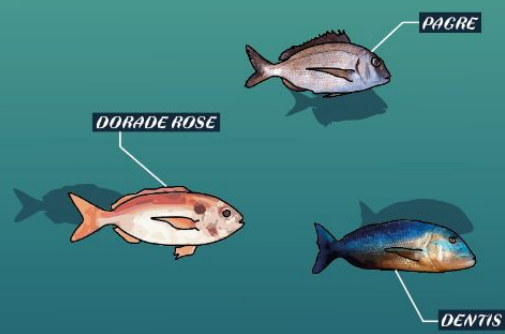
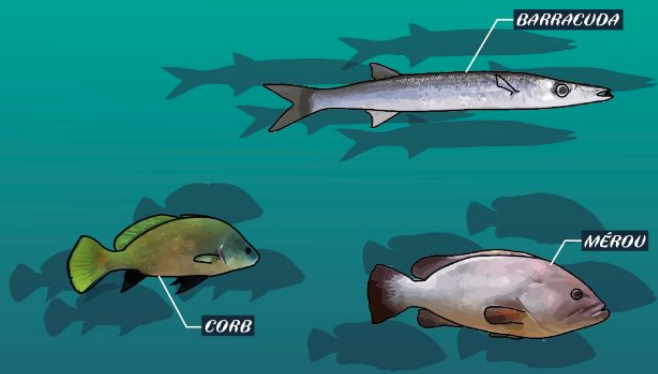
DIMINUTION

DIMINUTION INQUIÉTANTE

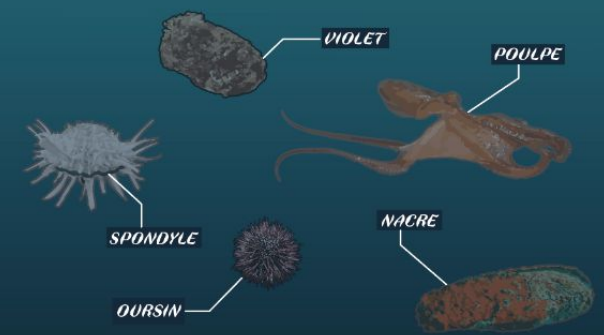
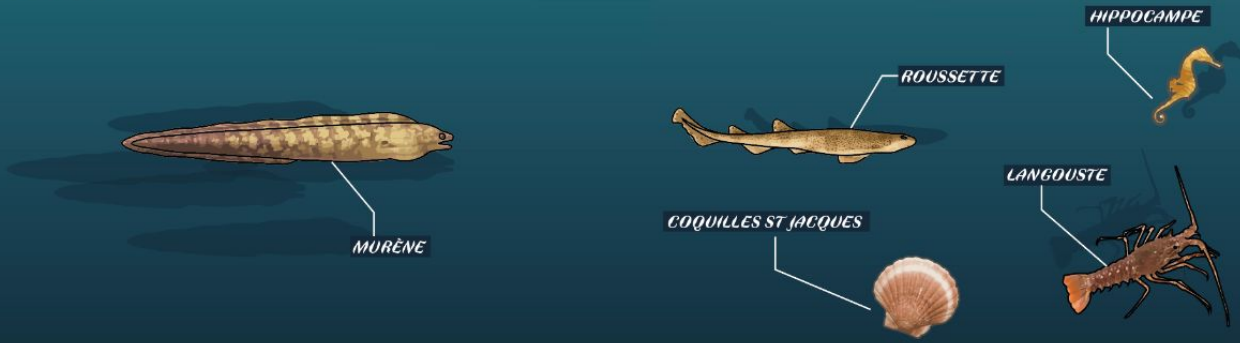
PÉLAGIQUES



DÉMERSAUX



BENTHIQUES



Des usages parfois conflictuels et des pratiques pas toujours comprises ou bien perçues

Lors des entretiens et des ateliers, les usagers étaient francs et leurs paroles libres. Ils ne considèrent pas pour autant que les conflits qui existent et qui existeront toujours sont un frein à la gestion : chaque conflit se résout de façon adaptée. Mais en revanche, ils reconnaissent qu'il existe une différence de points de vue et différentes pratiques au sein de chaque activité qui sont plus ou moins dommageables pour l'environnement.

- Des comportements en mer dommageables pour l'environnement
- Un manque de connaissance de certains usages en pratique libre
- Les novices et leur inexpérience
- Le monopole de sites par certains usagers
- Des différences générationnelles, philosophiques voire politiques

Bien souvent la régulation et le contrôle des pouvoirs légitimes reviennent comme étant les seules alternatives possibles. Mais certains proposent des solutions d'aménagement et de régulation qui permettraient de résoudre certaines des problématiques.

"On ne se fait pas la guerre mais les gens ne se connaissent pas, ne communiquent pas."

- un.e chasseur.se sous marin

"Je pense qu'il y a un problème générationnel car les grosses structures ne se remettent pas en question ... elles ne peuvent pas s'encadrer il y a beaucoup de conflits, ici ça finit souvent avec celui qui parle le plus fort."

- un.e plongeur.se Pro

"Il y a un fossé entre pêcheurs loisir et chasseurs loisir mais les plaisanciers sont de plus en plus sensibilisés à la protection de la biodiversité."

- un.e chasseur.se sous marin

"Les clubs de plongée et la pêche loisir sont souvent en conflit parce qu'ils se marchent dessus. Il n'y a pas de règles avec la plaisance, nous on est en retrait avec d'autres horaires."

- un.e pêcheur.se Pro

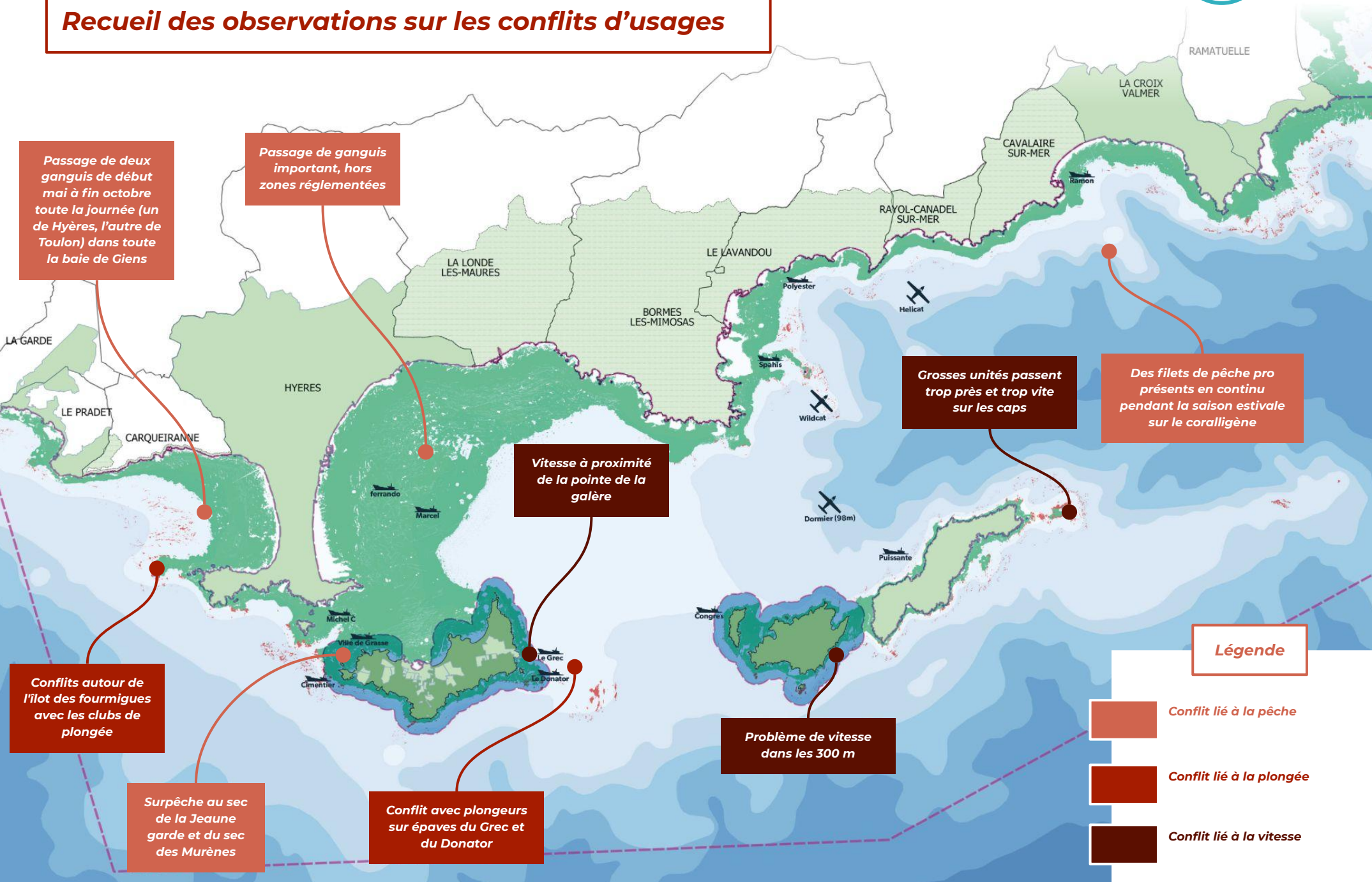
"Ça pêche à tout va en face du Sec de la Jeune Garde et du Sec des Murènes (Hyères). Le plus problématique, c'est au large de Montrémian avec des bateaux qui traînent. Sur la Gabinière, c'est extrêmement rare."

- un plongeur

"Les Hyérois qui sont là depuis 3 ou 4 générations se sentent légitimes de tout, même pour faire n'importe quoi. Ils ne vont pas supporter qu'on leur dise de ne pas pêcher ici, contrairement aux touristes qui changent facilement de comportement."

- un plongeur

Recueil des observations sur les conflits d'usages



Légende

- Conflit lié à la pêche
- Conflit lié à la plongée
- Conflit lié à la vitesse

Aménager, réglementer, contrôler : la solution pour régler les conflits d'usages et protéger tout en préservant l'activité humaine

Nous avons entendu un grand nombre de propositions, soit lors des ateliers pour ceux qui ont souhaité contribuer à la carte collaborative, soit lors des entretiens individuels. Nous avons recensé ici ces propositions. Toutes les propositions qui traitent des récifs artificiels seront abordées dans la partie suivante.

On retiendra que :

- Il y a une forte demande des plongeurs d'aménager ou de renforcer les aménagements des sites à forte fréquentation - souvent en coeur de Parc national - pour gérer les flux, donc les conflits, et potentiellement réduire les impacts potentiels sur les habitats.
- Fermer des zones à une seule activité crée des conflits dans les communautés d'usagers.
- Les usagers redoutent que les interdictions temporaires deviennent permanentes.
- En revanche sur les réglementations, il y a de nombreuses propositions qui ne sont pas toujours conciliables. L'enjeu du contrôle revient systématiquement comme un frein à la mise en place des réglementations.

"Si on lève le moratoire sur la chasse aux mérous pour aider les poulpes, ça va être catastrophique, car le mérou s'est habitué aux humains."

- un plongeur

"On peut faire des ZPF sur la côte, mais il faut que ce soit des endroits inaccessibles depuis la terre."

- un pêcheur loisir

"A force de donner des zones, on va se retrouver tous au même endroit : et là ce sera plus possible de pêcher. Voilà pourquoi on ne veut pas de zones d'interdiction. La démarche sera une réussite s'il y a les conditions pour la survie de notre activité."

- un pêcheur pro

"La presqu'île de Giens est sinistrée et Le Cap de l'Estérel, il n'y a plus rien."

- un plongeur pro

Dans les pages qui suivent, les cartographies représentent uniquement les propositions qui ont été faites en AMA, puisque c'est le terrain d'étude. Les propositions d'aménagements et de réglementations en coeurs sont listées ici :

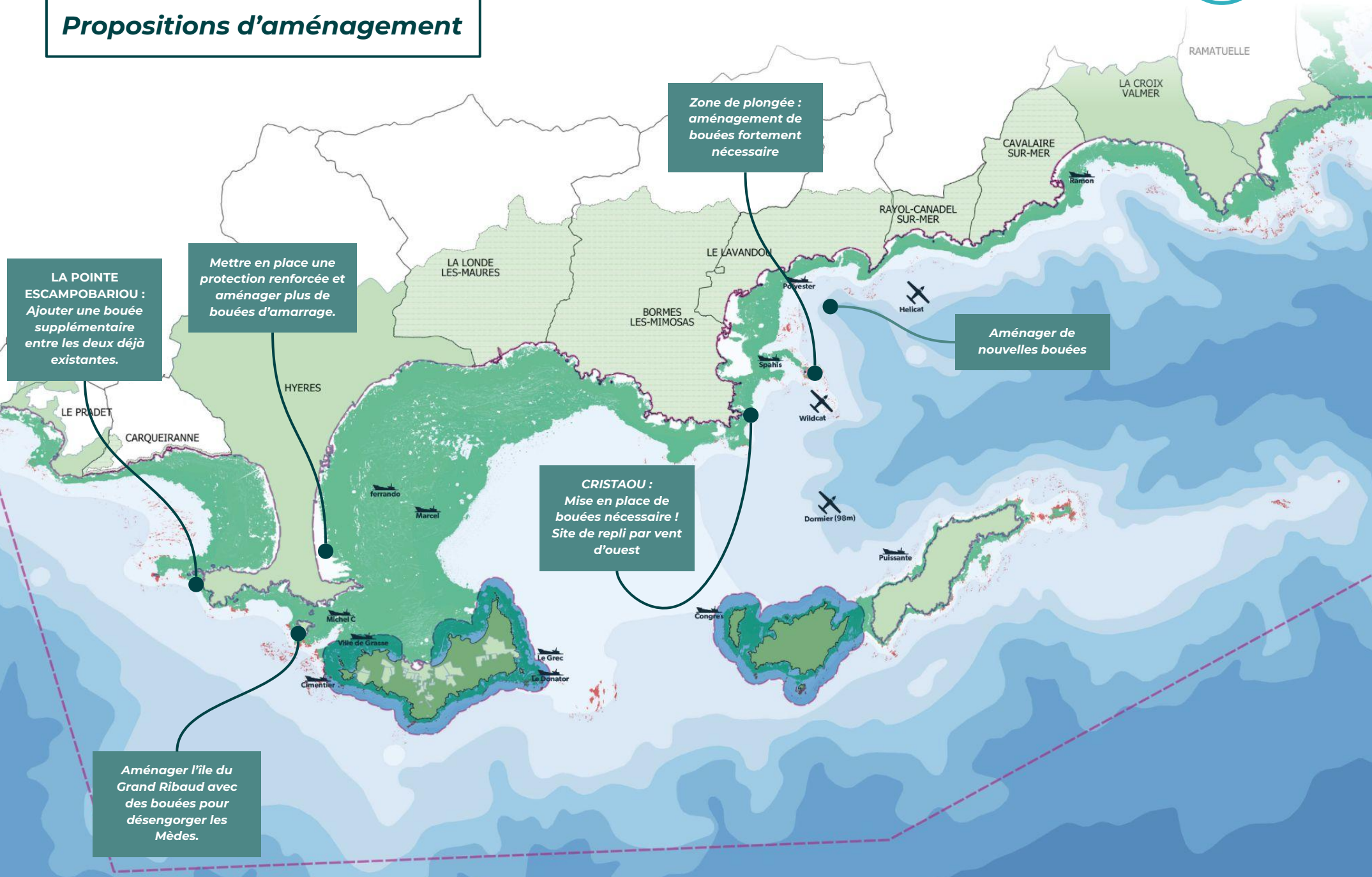
A Porquerolles :

- aménager des bouées abritées du vent d'est pour faire du petit niveau et délester les Mèdes
- Agrandir le périmètre autour du petit Sarranier
- Interdire la pêche du Cap d'Arme au Langoustier de novembre à mars
- Interdire la pêche de loisir au Langoustier
- Mettre en place une surveillance plus effective au cap des Mèdes
- Augmenter la zone d'interdiction au mouillage de la piscine des Mèdes

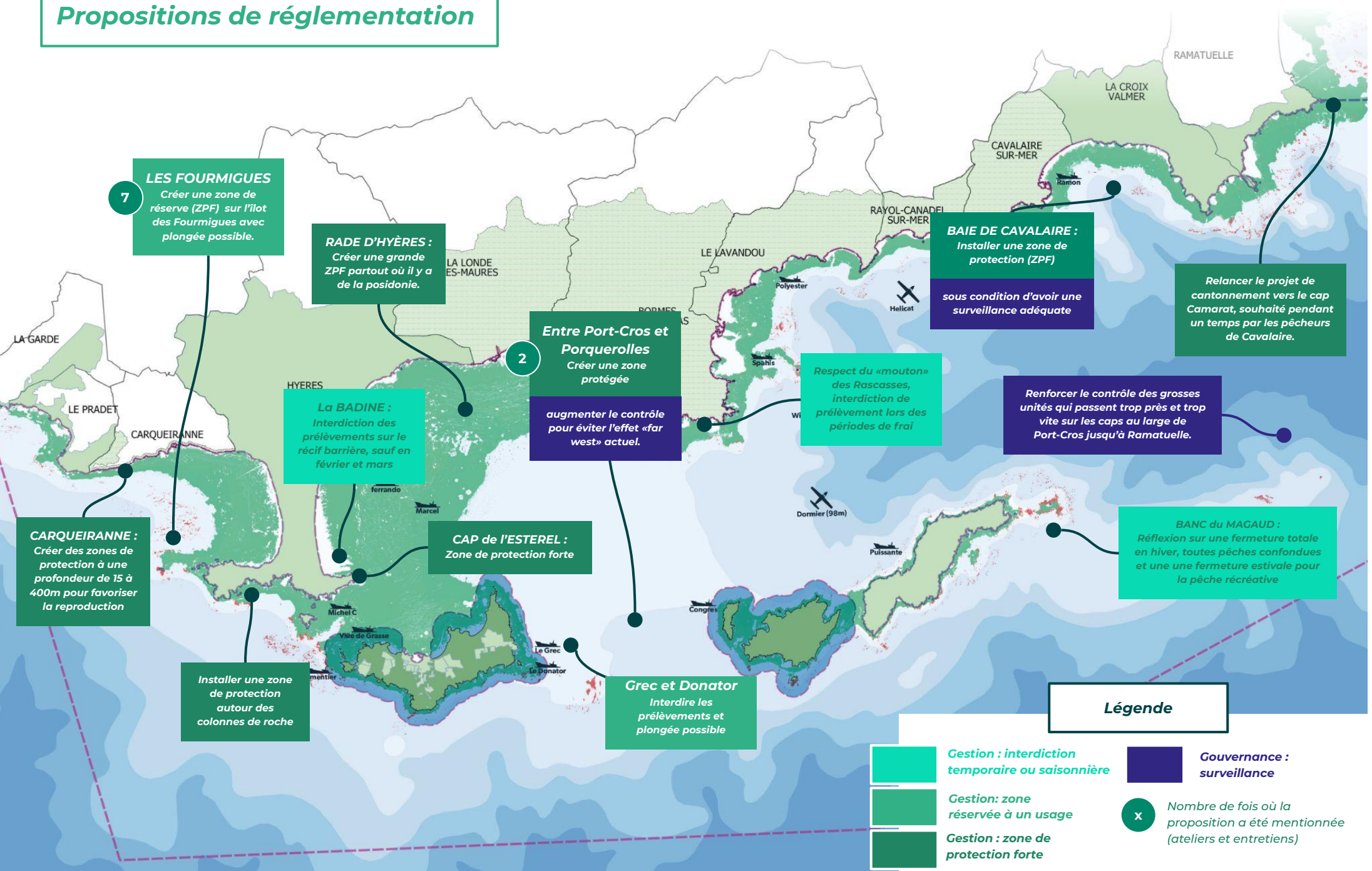
A Port-Cros :

- développer de nouvelles zones de plongée
- mieux équiper la Gabinière pour désaturer les sites actuels
- créer une zone ressource avec pêche interdite sur la face sud

Propositions d'aménagement



Propositions de réglementation



Liste des propositions non cartographiables

Certaines propositions issues des entretiens avec les usagers ne sont pas directement cartographiables ou font références à des modes d'organisation. Voici ci-dessous une synthèse de ces solutions entendues dans les différents entretiens individuels accompagnés de quelques conditions de mise en œuvre. La partie sur les défis et les pistes dans l'analyse des propos recueillis (partie 3), complète cette première liste.

Gouvernance

Compréhension mutuelle

- Prévoir des temps d'échange entre les activités
- Organiser un évènement en commun

Fonctionnement de l'organe de gouvernance

- Accompagnement par les scientifiques
- Représentation équitable de toutes les activités
- Partager les efforts et trouver des contreparties
- Travailler sur un projet commun
- Maîtrise de l'évolution des réglementations par les usagers

Surveillance

- Aide à l'identification de braconniers
- Surveillance par des gardes neutres
- Renforcer les moyens de surveillance existants
- Surveillance par des gardes jurés
- Des plongeurs sentinelles qui alertent sur des comportements non réglementaires
- Obligation d'AIS pour tous les pêcheurs professionnels
- Contrôler les plaisanciers à l'entrée du port

Gestion

Sur une zone spécifique :

- Respecter le cycle de vie des espèces
- Zone interdite à toutes les pratiques avec une zone adjacente réservée à la pêche professionnelle
- Zone fermée à tous les usages / zone réservée à un usage
- Récif artificiel de production / récif artificiel récréatif (incluant les épaves)

Sur l'ensemble de l'AMA :

- Une charte globale pour la pêche récréative (taille des hameçons, etc.)
- Mise en place d'un planning partagé et co-géré

Evolution des pratiques :

- Promouvoir le slow diving
- Désengorger les sites de plongées sur-fréquentés

Connaissances

- Augmenter la connaissance sur l'AMA et la diffuser
- Améliorer la communication des scientifiques vers les usagers pour pouvoir décider en connaissant les effets
- Participer aux suivis et aux comptages
- Mettre en place un programme de sciences participatives
- Sensibiliser les nouveaux pratiquants de la pêche récréative

Zoom sur quelques propositions

Connaissances

Augmenter la connaissance sur l'AMA et la diffuser

Constat : il n'y a pas assez de connaissances scientifiques à disposition des usagers pour pouvoir décider ensemble

Solutions :

- augmenter le nombre de suivis, et surtout, diffuser les résultats auprès des acteurs du territoire et du grand public.
- permettre aux usagers de participer aux comptages (potentiellement après les avoir formés)
- Mettre en place un programme de sciences participatives

"On serait rassurés par des comptages réguliers, qui permettent des décisions en conscience. On est pour qu'il existe des études sérieuses sur la population des poissons. Tant qu'on n'est pas sûr de la cause, on ne peut pas mettre en place les bonnes solutions"

Gouvernance

Renforcer la cohésion et la compréhension entre les différentes pratiques

Constat : Les différents usages ne se connaissent pas bien entre eux et émettent beaucoup de jugements les uns sur les autres

Solutions :

- prévoir des temps d'échange entre les activités
- organiser un évènement annuel commun (type journées de la mer)
- travailler sur un projet commun fédérateur

"Ailleurs, mais pas ici, il y a des Maisons de la Mer, je pense que ce sont de bonnes idées. La puissance, c'est de se regrouper et puis d'essayer d'aller tous dans le même sens. On pourrait créer une Grande Fête de la Mer."

Renforcer la surveillance

Constat : La surveillance actuelle ne permet pas d'empêcher le braconnage, en AMA comme en coeur de Parc

Solutions :

- recours à des gardes jurés (payés par la pêche professionnelle)
- recours à des gardes neutres
- renforcer les moyens existants (PNPC, services de l'Etat)
- s'appuyer sur les usagers qui ont accès aux lieux : des plongeurs et des pêcheurs sentinelles

"Les garde-jurés ? Oui, mais il en faudrait pour toutes les activités et surtout s'assurer de ne pas être juge et partie !"

Gestion

Mettre en place une Charte pour la pêche récréative en AMA

Constat : la pêche récréative a très peu de réglementations

Solutions : une charte de pêche récréative applicable sur toute l'AMA permettrait de promouvoir des bonnes pratiques et officiellement limiter certains engins de pêche, notamment pour prendre moins de juvéniles (taille des hameçons)

"Réduire la taille des hameçons au port pour pêcher le moins possible les petits juvéniles."

Respecter le cycle de vie des espèces

Constat : Les prud'homies de pêche professionnelle respectent déjà les cycles de vie de certaines espèces, via les interdictions de pêche sur les moutons à Rascasse par exemple.

Solution : Ces mesures sont pertinentes pour protéger une zone temporairement vulnérable seulement si elles sont appliquées à tout le monde. Elles peuvent être étendues à d'autres espèces.

"Je mettrai bien une pause à la dorade rose pour qu'elle revienne... mais à condition que ça touche aussi la pêche de loisir, sinon ça n'aura pas d'impact."

Désengorger les sites de plongée

Constat : Les clubs de plongée sont très nombreux, notamment en été, ce qui produit des conflits, et selon certains, du dérangement

Solutions :

- aménager de nouveaux sites en AMA
- promouvoir le slow diving

"Si on peut pas changer la surexploitation des sites, on peut diffuser et rendre attractif des zones de l'AMA moins connues pour désengorger les sites actuel."

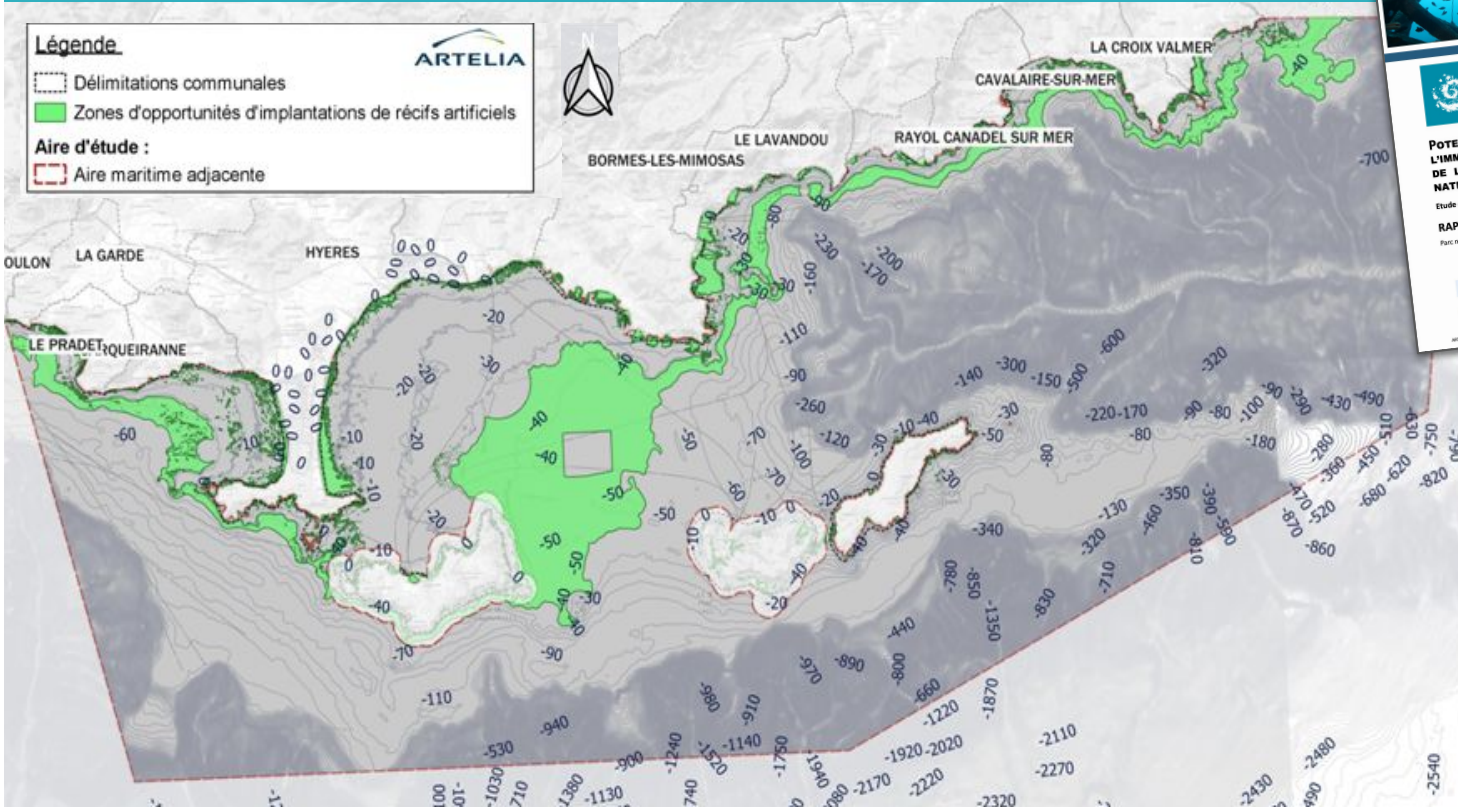
Propositions de récifs artificiels

Les récifs artificiels sont demandés par tous les usagers. Le Parc national ayant identifié cette requête en amont de la concertation a commandé une étude des potentialités du territoire pour pouvoir fournir des éléments de réponse aux acteurs de l'AMA

Le rapport du bureau d'étude Artelia, retrace l'historique des récifs artificiels et expose un retour d'expérience international sur ces aménagements.

Ce rapport permet de mettre en avant la particularité du territoire de l'AMA du PNPC : très contraint par la présence de grands herbiers de posidonie - à protéger -, de canyons profonds - non aménageables - et d'activités notamment militaires - incompatibles avec la mise en place d'un récif artificiel. Artelia a ainsi produit une carte des potentialités du territoire mettant en avant des zones potentiellement compatibles avec l'immersion de récifs artificiels

Carte des opportunités pour l'immersion de récifs artificiels réalisée par Artelia



Télécharger l'étude d'ARTELIA
→ <https://drive.google.com/file/d/1Hx925Gc4HEg6apniEiOmibUVA/V8FIB3/view?usp=sharing>

Propositions de récifs artificiels

Le rapport met aussi en avant **la complexité d'un projet de récif artificiel** : les espèces cibles doivent être identifiées, ainsi que la fonction du récif artificiel (nurserie, abri, production, récréatif, etc.). Artelia a produit un tableau d'aide à l'élaboration d'un projet à partir de ces questionnements.

Par ailleurs, un projet de récif artificiel est long à mettre en place (conception du projet, constitution du dossier, délai d'obtention des autorisations, mise en oeuvre). Les questions de la responsabilité et des demandes de financement sont à prendre en compte dans les délais de conception du projet avec l'ensemble des parties prenantes

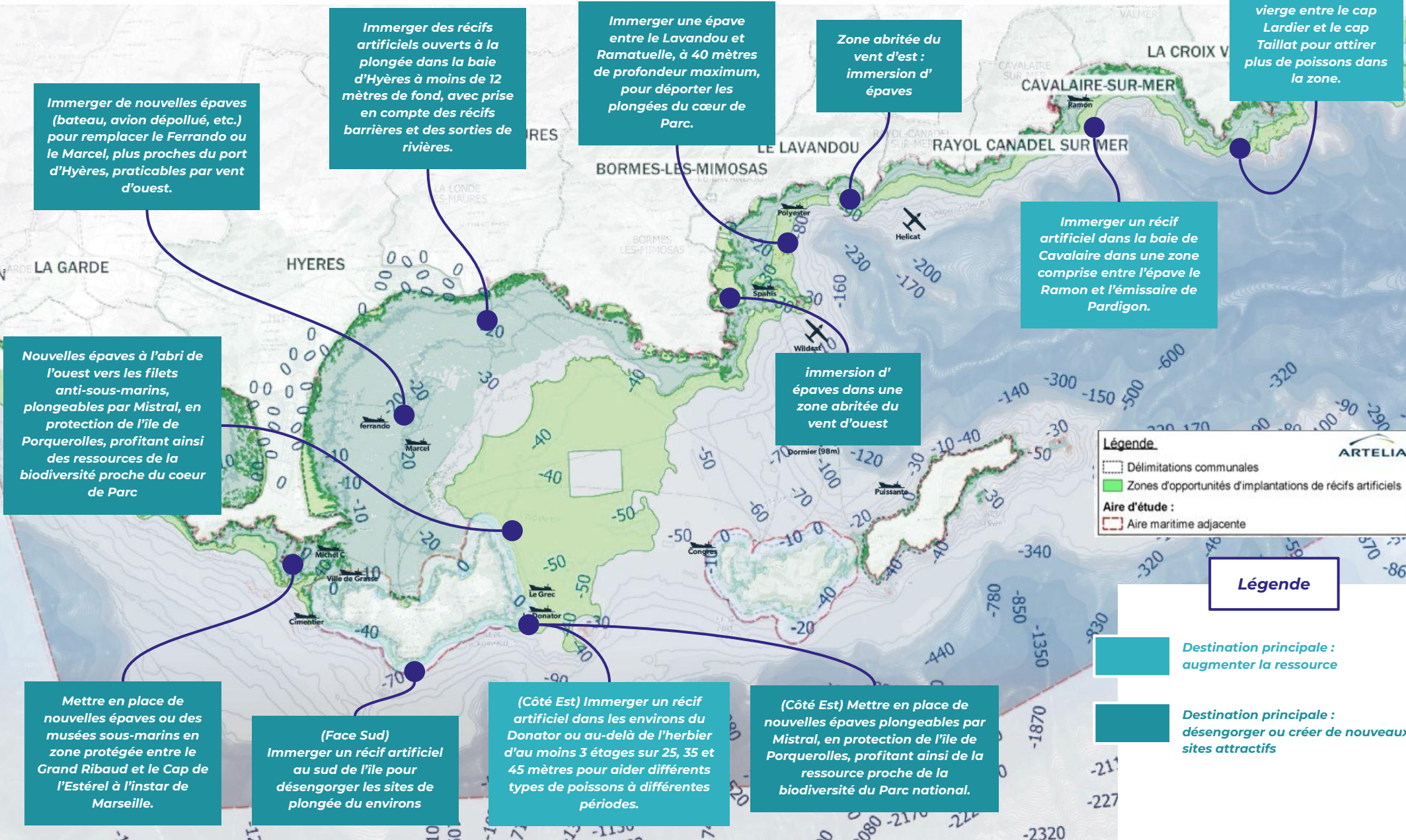
Enfin, un récif artificiel ne sera efficace que s'il est géré, réglementé et surveillé, au même titre que n'importe quelle zone de gestion.



Tableau d'aide à l'élaboration d'un projet de récif artificiel

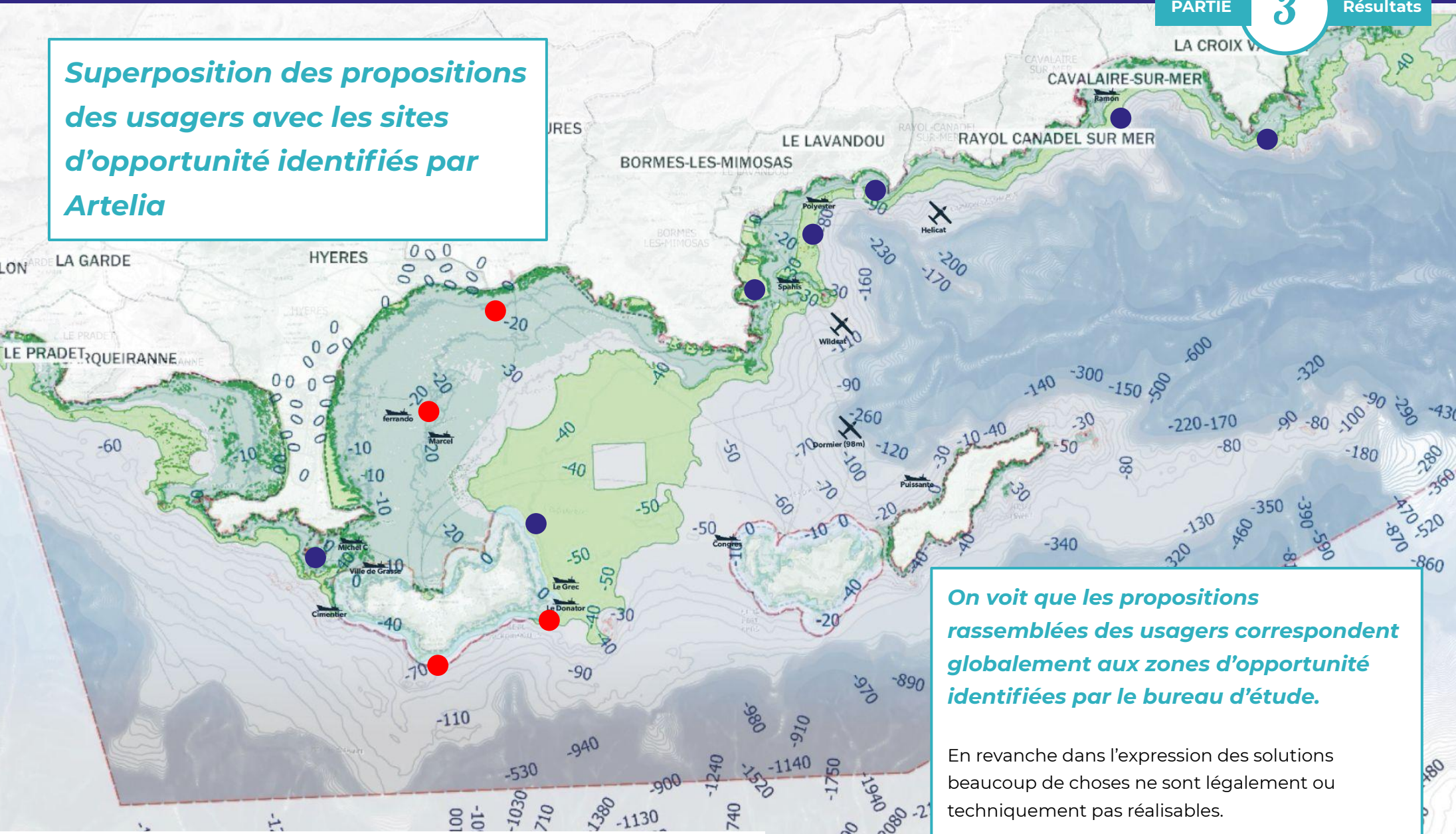
| Espèces | Stade de vie | Aire de vie | Classe d'espèce | Fonction écologique | Habitats naturels recherchés et besoins | Complexité des modules | Distance entre les modules/habitats naturels | Forme | Espace interne | Exemple de type de récifs | Hauteur dans la colonne d'eau | Volume total des villages |
|--------------------------|-------------------|-------------|---------------------------|---------------------|--|-----------------------------|--|--|---|--|--|---|
| Langouste | Juvenile/adulte | 20 à 50 m | Espèces benthiques Type A | Alimentation/Abris | Substrats durs présentant des cavités sombres et complexes majorité ou partie du corps en contact avec l'habitat artificiels | Abris nombreux et complexes | Autour de 200m maximum | Cavités de tailles > ou égale aux espèces cibles | Espaces internes proches de la taille des espèces cibles (cavité étroites et souvent cryptiques) | Un simple amas de pierres entassées de faible hauteur | Inférieure ou égale à 10 % de la hauteur de la colonne d'eau | |
| Chapon, poulpe | Adulte | | | | | | | | | Un entassement de petits modules de béton (blocs de 1,5 m ou de 2 m de côté, ou de forme cylindrique) formant un amas à cavités complexes et de faible hauteur | | |
| Rouget | Pré-adulte/adulte | 20 à 30 m | | | | | | | | Un simple amas de pierres entassées de hauteur adaptée | | |
| Loup | Adulte | | | | | | | | | | | |
| Sar | Adulte | 20 à 35 m | Espèces démersales Type B | Alimentation/Abris | Substrats durs présentant un relief et des cavités moyennes à grandes peu de contact physique avec l'habitat artificiels mais nage à proximité | Abris peu complexes | Autour de 200m maximum | Cavités de taille > à l'espèce cible | Espaces internes suffisamment grands pour que les espèces puissent visuellement s'identifier entièrement et se déplacer dans les cavités sans touchés les bords | Un entassement de petits modules de béton de taille adaptée formant un amas à cavités complexes de hauteur adaptée | Supérieure ou égale à 10% de la hauteur de la colonne d'eau | 400 m ³ minimum à 1 000 m ³ ou plus |
| Mérou, corb, | Pré-adulte/adulte | 20 à 45 m | | | | | | | | Un assemblage de petits modules en béton de hauteur variable moyenne à haute | | |
| Daurade et dorade grises | Adulte | 20 à 50 m | | | | | | | | Un grand module en béton ou en acier de hauteur moyenne | | |
| Denti | Pré-adulte/adulte | | | | | | | | | | | |
| Calmar | Pré-adulte/adulte | | | | | | | | | | | |
| Pagre | Pré-adulte/adulte | 35 à 50 m | | | | | | | | | | |
| Pélamide | Pré-adulte/adulte | 20 à 35 m | Espèces pélagiques Type C | Alimentation/Abris | La colonne d'eau et la proximité de remontées du fond abruptes ou avec un fort relief | Pas d'abris | Autour de 300 m et jusqu'à 800 m | Cavité non nécessaire | Forme créant des perturbations courantologiques | Un assemblage de petits modules en béton de grande hauteur | Supérieure à 50 % de la hauteur de la colonne d'eau et/ou avec au moins une partie supérieure à la hauteur du niveau le plus bas de la thermocline | |
| Thon rouge | Adulte | 20 à 50 m | | | | | | | | Un grand module en béton ou en acier de grande hauteur | | |
| Sériole | Pré-adulte/adulte | | | | | | | | | Un très grand module, de grand volume et de grande hauteur, en acier ou mixte | | |

Propositions d'immersion de récifs artificiels par les usagers



3.5 Propositions pour les récifs artificiels




Superposition des propositions des usagers avec les sites d'opportunité identifiés par Artelia



On voit que les propositions rassemblées des usagers correspondent globalement aux zones d'opportunité identifiées par le bureau d'étude.

En revanche dans l'expression des solutions beaucoup de choses ne sont légalement ou techniquement pas réalisables.

Il y a deux types de récifs artificiels : des récifs à construire, ou des épaves à dépolluer.

-  Zone d'opportunité de récifs artificiels identifié par Artelia
-  Zone proposée par les usagers cohérente avec les zones d'opportunité identifiées par Artelia
-  Zone proposée par les usagers en dehors des zones d'opportunité

PARTIE

4

Discussion

Discussion et analyse des résultats

Cette partie du document traite de plusieurs éléments qui nous ont permis de comprendre l'origine des positionnements des acteurs, leurs attentes, leurs relations et les modes de pensée qui sont à l'oeuvre. Aussi la partie qui va suivre se compose de cinq éléments :

Trois thématiques classent et organisent les contenus qui vont suivre.

Connaissances

Gestion

Gouvernance

Les controverses et convergences liées au sujet de la connaissance



Connaissances

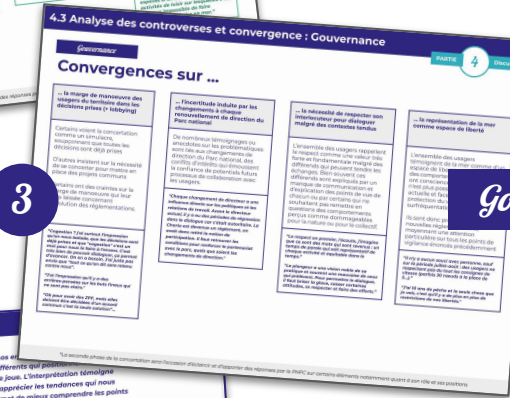
Les controverses et convergences liées au sujet de la gouvernance



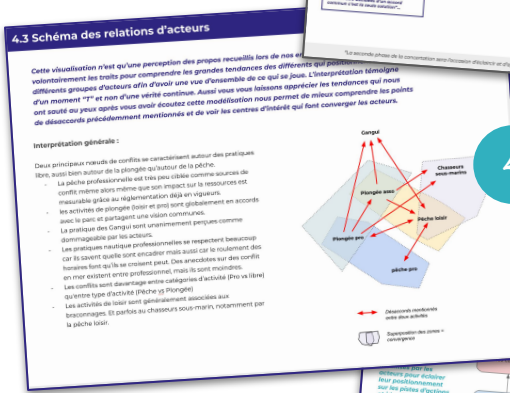
Gestion

2

Les controverses et convergences liées au sujet de la gestion



Gouvernance

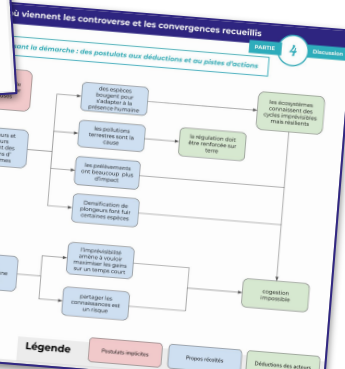


4

Les relations entre les groupes d'acteurs sous la forme d'un schéma

Le cheminement intellectuel qui permet d'étayer certains des postulats des usagers sous la forme d'un schéma épistémologique

5



Connaissances

Controverses sur ...

... l'explication de la variation des écosystèmes et la pondération des causes

Les usagers perçoivent parfois des causes de pressions différentes de celles avancées par les scientifiques : ils se font leur propre avis selon leur expérience du terrain. Les scientifiques cherchent des preuves pour expliquer des liens de causalité menant aux effets observés. Ces liens sont bien souvent très compliqués à mettre en évidence. Les usagers vont utiliser ces incertitudes pour reprocher aux scientifiques de ne pas trancher sur les causes des effets observés.

L'ensemble des usagers a tendance à avoir une vision simplifiée des facteurs de pression : ils accusent tantôt la surfréquentation, les mauvais usages en mer, la pollution terrestre, le prélèvement de la ressource par la pêche de loisir (selon les usagers autres que la pêche de loisir).

"Je n'ai aucune idée de l'étendue des connaissances. Le problème, c'est qu'un scientifique avant d'émettre un avis va vouloir s'entourer de mesures de précaution. Certains vont décider en dépit du doute, tandis que d'autres vont l'exploiter au maximum pour ne rien faire. Il faudrait un juste milieu, qu'on décide en connaissance d'un doute et qu'on soit capable de l'évaluer."

... la complexité des protocoles de comptage et l'incertitude de leur impact sur les décisions

Les usagers ne comprennent pas le lien entre décisions et observations de terrain. Cela peut impacter leurs participations car ils pensent que les décisions ne prendront pas en compte les travaux auxquels ils pourraient participer. Par ailleurs, ils ne connaissent pas les protocoles suivis pour les différentes études, et donc ne les comprennent pas.

"J'ai un gros a priori sur le comptage. C'est ma vision de chasseur sous-marin, mais sur une journée je vois une centaine de corbs, et le lendemain il peut y en avoir 0. Donc c'est trop aléatoire pour être ponctuel"

"Les images sont parlantes, il faudrait que ce soit à partir d'elles qu'on décide. Faisons plus de films et de photos pour avoir de quoi discuter sereinement. Le comptage en commun est intéressant, car les pêcheurs et les plongeurs ne voient pas les mêmes choses, puisqu'ils sont sur des profondeurs et des horaires différents."

... la divulgation des informations liées à l'accès à la ressource

L'accès à la ressource est bien souvent synonyme d'activités. Divulguer des informations sur les lieux des activités est pensé comme dommageable, car les usagers pensent perdre leur avantage "concurrentiel". Les activités de pêche parfois en difficulté économique ont peur de perdre davantage à partager des informations.

"On aimerait bien dialoguer, mais le problème du dialogue, c'est que tout ce qu'on dit se retourne contre nous. Les décisions sont souvent imposées ... À Marseille, ils ont fait votre travail de recueil d'endroits prisés par les usagers, et ils ont fermé tous les points sur la carte évoqués en entretien"

... la perception de l'impact de chaque activité

Chaque activité a sa propre vision de l'impact des autres activités et de son propre impact sur la ressource. Cela renforce la nécessité d'une observation scientifique pour justifier les impacts et éviter les spéculations.

"Les clubs ils ont de la bonne volonté mais ils impactent le milieu, 20 % des plongeurs qu'ils accompagnent ne sont pas formés et vont racler le fond mettre un coup de palme ... par exemple les plongeurs vont dégrader la gorgone, ils ne savent pas et font des mauvais gestes car il y a trop de monde"

"Il y a un militantisme de protection du milieu chez les plongeurs : nous sommes les premières sentinelles. Et puis le poids économique direct de la plongée est supérieur à celui de la pêche selon les études du département."

"Les plongeurs nous ont banané la gorge du loup et le Tamaris : comme on n'a pas réussi à se mettre d'accord, ils nous l'ont enlevé."

"Les plongeurs n'ont pas la science infuse, ce sont des points d'observations très précis et donc ils ne voient pas des évolutions plus grandes."

Connaissances

Convergences sur ...

... la rapidité d'évolution des écosystèmes

La grande majorité des acteurs s'accordent sur le fait que les écosystèmes évoluent : certaines espèces comptent plus d'individus, d'autres disparaissent presque.

"Les saisons se décalent un peu, les habitudes changent surtout pour les dentis, les pagres, le thon et la daurade."

... l'envie de participer à la recherche scientifique

La majorité des personnes rencontrées ont exprimé une envie ou un intérêt pour participer à l'acquisition de connaissances via des projets de sciences participatives ou une implication dans les comptages.

"Il faut augmenter les connaissances de tous par la science participative, que l'on désigne le zoning précis des espèces par étage. Peut-être la démarche doit temporairement aller vers l'organisation du comptage, pour bien définir de futures ZPF."

... la nécessité d'augmenter la connaissance en AMA et la diffuser

Pour pouvoir décider, il faut connaître : les acteurs du territoire sont globalement demandeurs de plus d'études scientifiques, et d'être davantage au courant des résultats.

L'acquisition de connaissances concerne à la fois l'état de santé des écosystèmes et les pratiques maritimes.

"On serait rassurés par des comptages réguliers, qui permettent des décisions en conscience. On est pour qu'il existe des études sérieuses sur la population des poissons. Tant qu'on n'est pas sûr de la cause, on ne peut pas mettre en place les bonnes solutions"

... besoin de constance dans la qualité d'écoute et compréhension des enjeux de terrain par les agents du parc

D'un agent à l'autre et d'un poste à son remplaçant, les usagers perçoivent des niveaux d'implication, d'écoute et de compréhension variables et ont conscience de la perte d'information lors d'un départ d'un agent du Parc national. Il semble que la qualité de la relation usagers soit un vrai sujet. Il existe une attente forte sur la continuité relationnelle et les engagements du PNPC pris auprès des usagers, autour d'une stratégie d'établissement bien communiquée.

"Selon les agents du Parc qu'on a en face, ça varie beaucoup, ils peuvent avoir beaucoup ou très peu de motivation. Certains sont très communicatifs, d'autres sont fuyants. On a l'impression de l'extérieur qu'il y a des "chapelles" en interne... S'il y a des controverses, il ne faudrait pas que ça ait un impact sur l'adhésion au projet."

"Les agents du Parc, ils changent tous les 2 ou 4 ans, c'est pas facile de faire suivre l'info, mais surtout, c'est nous qui en payons les conséquences sur le terrain, on doit tout réexpliquer et parfois on perd des collaborations qu'on avait mis longtemps à construire."

"Le Parc est obnubilé par la surcharge des zones de mouillage... Parfois on dirait que les pêcheurs ont certaines informations et que les plongeurs d'autres de telle façon que quand on a une réunion, on n'arrive pas à s'entendre... il y a quelques années on nous avait fait des engagements et on les attend toujours, mais globalement nos relations avec le parc se sont améliorées."

Gestion

Controverses sur ...

... l'efficacité des mesures de gestion

Les acteurs du territoire remettent parfois en cause l'efficacité des mesures de gestion : c'est directement lié à leur perception des sources de pression sur les écosystèmes. Ainsi, si selon eux la pression principale vient de la pollution agricole, alors ça ne sert à rien de réguler en mer.

D'autres admettent l'efficacité d'une mesure de gestion, mais à la seule condition que le contrôle adéquat soit mis en place pour la faire respecter.

Cependant, beaucoup reconnaissent le bénéfice apporté par les mesures de gestion du Parc national autour de Port-Cros.

"Je suis surpris du peu de résultats observables de l'effet réserve de Porquerolles alors que les mêmes choses font exploser la biodiversité du côté des Calanques."

"Si on fait de la règle sans contrôle, ça ne sert à rien."

"Pour mettre des ZPF, il faudrait qu'on ait une preuve scientifique solide sur les effets positifs"

"L'état de la ressource est bon, on commence à voir le mérrou partout, on sait que c'est grâce au Parc national."

... le degré de légitimité d'accès à la ressource selon son activité

La controverse vise principalement les professionnels contre les pratiques de loisir. Que cela soit pour la pêche ou pour la plongée, l'accessibilité aux ressources (poisson, site de plongée, etc.) doit être variable en fonction de son statut.

Selon les pratiquants récréatifs, le bien commun est accessible à tous sans inégalité de traitement.

" C'est maintenant les plaisanciers qui posent véritablement problème, car ils occupent toutes les bouées."

"Les plaisanciers ne sont pas reconnus parce qu'ils ne pêchent que pour manger, mais certains en abusent, ça nous donne mauvaise image. Malgré tout, on voudrait être reconnus dans le processus, car on n'en vit pas, mais on valorise l'économie indirecte."

... la définition des zones de protection forte

Les zones de protection forte ont une définition floue. En début de concertation notamment, la définition nationale laissait beaucoup de place à l'interprétation.

Même si aujourd'hui les discussions nationales ont évolué et admettent que des activités puissent être pratiquées dans une ZPF, les discussions internationales sont encore en cours.

"Les ZPF doivent être claires dès le début. Dans les Alpes Maritimes, elles ont été créées par arrêté préfectoral avec interdiction à la plongée : ça pose un doute sur les engagements que ça impliquerait. Si l'on impose 30% de ZPF venues du ciel, où est notre marge de manoeuvre ? Quelle est la marge de manoeuvre du parc par rapport aux directives de l'UE ?"

... la possibilité de réguler la pêche loisir

Nombreux sont ceux qui pensent qu'il est nécessaire de réguler la pêche loisir pour toutes sortes de raisons. En revanche il subsiste une controverse sur les moyens pour y parvenir, sur la réalité des mesures. Pour les professionnels de la pêche c'est une régulation prioritaire, une urgence et proposent des solutions pour y arriver. D'autres prétextent l'impossibilité technique de cette régulation des usagers de cette plaisance sur lesquels l'Etat n'a pas d'emprise.

"Avec les pêcheurs de plaisance, on traîne sur les mêmes coins, on est un peu concurrent, mais c'est impossible à réguler la pêche loisir."

"On peut désigner des zonings précis des espèces pour en faire des ZPF ou des zones de non-prélèvement. Mais cela n'aura pas d'impact sur l'évolution des espèces si on ne contrôle pas les activités de loisir sur lesquelles c'est presque impossible de faire respecter des règles en mer."

Gestion

Convergences sur ...

... les récifs artificiels comme habitats fonctionnels pour les espèces

Les usagers partagent très majoritairement l'idée de l'utilité et de l'efficacité des récifs artificiels dans le repeuplement des espèces. C'est un véritable engouement collectif.

"Il faut leur trouver à tous un projet commun. Spontanément je pense à l'immersion de récifs artificiels. Je crois que là-dessus, il y a un consensus. Tout le monde est intéressé, il faudrait le faire afin de voir ce que cela peut donner."

"Déjà il faut qu'on se connaisse, qu'on se voie. Donc un projet consensuel c'est plus simple, ça pourrait être sur un récif artificiel par exemple, pour étudier ensemble l'effet spill-over. C'est aussi l'occasion de raconter une histoire, de poser un symbole : ça pourrait être par exemple dans la forme de la roche qu'on va poser au fond de l'eau, quelque chose d'original qui puisse être le symbole de la vie (comme un oeuf ?)."

"Désengorger des sites de plongée, ça éviterait que toute la côte converge vers Port-Cros. Cela servirait aussi à la pêche de plaisance. Mettre des roches, payées avec le fond des comités de pêches... En Bretagne, ils font ça !"

... l'opportunité des sentiers sous-marins comme ZPF

Les sentiers sous-marins sont perçus comme des mesures peu impactantes et donc désirables pour canaliser l'activité humaine surtout lors des périodes touristiques. Même si parfois cela peut être perçu comme un élément supplémentaire de l'attractivité du territoire déjà surfréquenté.

"Les sentiers sous marins, en plongée de surface, c'est ludique et pédagogique, on l'utilise parfois, mais c'est surtout bien en accès libre."

... l'expérimentation de solutions d'aménagement même temporaires

Les usagers sont globalement favorables à des expérimentations. Cela les rassure notamment sur l'aspect évolutif, adaptatif et réversible des mesures de gestion qui pourraient être proposées. Même si certains redoutent que les expérimentations soient finalement pérennisées sans qu'ils aient leur mot à dire (cf partie controverses).

"Pourquoi on ne teste pas des choses pratiques, comme les jachères ? Les poissons ne sont pas bêtes, ils s'imitent même, car ils se suivent les uns les autres. Ou alors on pourrait faire des HLM à langoustes comme à Cuba, mais attention au matériau : le ciment est trop acide. On verra bien l'efficacité s'il y a un bon suivi."

Gouvernance

Controverses sur ...

... la façon de représenter équitablement les usagers dans les réunions

Tous les usagers disent vouloir une représentation équitable de son activité dans l'instance de gouvernance. Mais qu'est-ce qu'une représentation équitable?

Certains voudraient faire appel à des représentants mutli-casquettes pour faire la passerelle entre les activités, d'autres y sont opposés.

Selon certains, tout le monde doit avoir le même poids. D'autres mettent en avant leur poids économique ou leur nombre.

"il faut limiter les acteurs, faire attention aux multi-casquettes, avoir un panel structuré et surveiller les gens qui ne sont pas d'ici (les représentants extérieurs)"

"Dans les concertations passées, certains ont eu plus de poids. Mais il ne faut pas confondre poids (notamment économique) et légitimité. Ce n'est pas bon pour la réserve de faire cette erreur. Il faut que tout le monde ait le même poids."

"Le problème c'est qu'il n'y a pas d'égalité dans le traitement vis-à-vis de chaque activité. On est 30 contre 300 pêcheurs de loisirs, il faut pas pour autant nous mettre de côté."

... le comportement de certains individus qui empêche tout dialogue

Les conditions de la collaboration sont parfois remises en question par la simple présence de personnes qui "parlent fort". Certains expriment leur ras le bol des réunions durant lesquelles l'expression de chacun n'est pas garantie par l'animateur. D'autres expriment aussi la difficulté d'accomplir des tâches constructives lors de formats de réunion peu adaptés.

"Les clubs ne peuvent pas vraiment s'encadrer, il y a beaucoup de conflits, ici, ça finit souvent avec celui qui parle le plus fort."

... le niveau d'effort à consentir

Si tous les usagers soulignent la nécessité de partager les efforts, tous n'ont pas la même vision des efforts que chacun doit fournir.

Ainsi, la pêche de loisir milite pour que les interdictions soient appliquées à tous.

Au contraire, les pêcheurs professionnels et les plongeurs ont tendance à mettre en avant la nécessité de réglementer davantage la pêche de loisir. Certains pensent que l'effort doit venir des plongeurs pour diminuer leur fréquentation. Selon d'autres les pêcheurs au gangui devraient arrêter leur activité dès maintenant.

"Le plus gros problème, c'est la gestion des flux [de plongeurs]"

"Il y a une crainte que ce soit encore les chasseurs sous-marins qui subissent le plus de privations"

"S'il y avait des restrictions, il faudrait qu'elles soient appliquées à tout le monde"

"Le Parc doit porter une définition de la ZPF comme accessible à la plongée, et qu'elle soit validée de façon définitive par la préfecture. A ce moment on pourra les positionner."

... la réalité derrière la co-gestion

Certains voient la concertation comme un simulacre, soupçonnant que toutes les décisions sont déjà prises.

D'autres au contraire insistent sur la nécessité de se concerter pour mettre en place des projets communs.

Si certains veulent être force de proposition et avoir un champ d'action large, d'autres préfèrent voir en le Parc national l'institution qui fera les propositions.

"Cogestion ? j'ai surtout l'impression qu'on nous balade, que les décisions sont déjà prises et que "cogestion" c'est un mot pour nous la faire à l'envers. C'est très bien de pouvoir dialoguer, ça permet d'avancer. On en a besoin. J'ai juste pas envie que "tout ce qu'on dit sera retenu contre nous".

"Co-gestion ? je trouve ça bien, c'est comme une gestion à partir d'un intérêt commun : éviter de vider la mer. Décider ensemble sur des choses qui impactent tout le monde."

"J'ai l'impression qu'il y a des arrière-pensées sur les buts finaux qui ne sont pas clairs."

"Le terme co-gestion n'est pas tout à fait juste, on est plutôt sur un "partenariat autour de projet communs", car ça reste le Parc qui gère"

Gouvernance

Convergences sur ...

... la nécessité de mieux se comprendre entre usagers

La plupart des usagers du territoire soulignent un besoin fort de mieux se connaître entre activités pour déplacer les préjugés et mieux comprendre les intérêts et postures de chacun.

“si on se rendait visite plus souvent, on pourrait mieux comprendre le point de vue de chacun, parce qu'on aurait été ensemble à faire la même chose au même endroit.”

... l'implication des scientifiques dans la prise de décisions

Les usagers considèrent généralement l'approche scientifique comme légitime dans la prise de décisions, mais constatent parfois que les décisions sont prises principalement sur des aspects politiques. Certains regrettent l'absence de communication sur le positionnement du conseil scientifique dans les décisions.

“Il y a nécessité d'une implication forte des scientifiques pour garantir la pertinence de la démarche. Cela pourrait aussi être d'autres scientifiques, extérieurs au CS, si cela pose des problèmes de représentation ou de prise de risques pour ces derniers.”

... l'incertitude induite par les changements de direction du Parc national

De nombreux témoignages sont liés aux changements de direction du Parc national, des conflits d'intérêts qui érosent la confiance de potentiels futurs processus de collaboration avec les usagers.

“Chaque changement de directeur a une influence directe sur les politiques et les relations de travail.”

... des contrôles en mer aujourd'hui insuffisants qu'il faut renforcer

Sans contrôle des activités, il ne peut pas y avoir application des règles. Beaucoup constatent aujourd'hui déjà des manquements dans le contrôle et la surveillance en coeur de Parc. Les usagers n'ont donc pas confiance en la capacité du Parc national et de l'Etat à mettre en place une surveillance efficace en AMA pour faire appliquer les nouvelles réglementations.

“si on fait de la règle sans contrôle, ça ne sert à rien.”

... la transparence, l'écoute et le respect dans la gouvernance

En réponse aux doutes quant à l'honnêteté des processus de concertation, les usagers s'accordent sur la nécessité d'avoir un discours transparent de toutes les parties prenantes.

L'écoute des uns des autres, le respect des positionnements de chacun sont également des valeurs qui reviennent souvent pour permettre des échanges pertinents et constructifs.

“Le respect en premier, l'écoute, j'imagine que ce sont des mots qui sont revenus.”

... la mise en place d'un projet commun

Pour créer du lien, plusieurs usagers argumentent en faveur de la mise en place d'un projet commun, quel qu'il soit.

“Pour créer des liens il faut travailler ensemble sur un projet fédérateur : une première expérience qui permet de déployer le reste.”

... la représentation de la mer comme espace de liberté

L'ensemble des usagers témoigne de la mer comme d'un espace de liberté perdue à cause des comportements de certains. Ils ont conscience que cette liberté n'est plus possible dans la période actuelle et face aux enjeux de protection du vivant et de surfréquentation.

Beaucoup témoignent également d'une passion commune pour la mer, d'un intérêt commun à ce qu'il y ait plus de poissons.

Les usagers sont donc conscients de la nécessité de réguler les différentes pratiques pour permettre la jouissance par tous de l'espace maritime.

“Il n'y a aucun souci avec personne, sauf sur la période juillet-août : des usagers ne respectent pas du tout les consignes de vitesse (parfois 30 nœuds à la place de 5...).”

“Ce qui nous réunit, c'est l'amour de la mer. Mais il n'y a pas d'amour sans preuve d'amour. On pourrait commencer par énoncer chacun ce qu'on est prêt à faire pour prendre soin du milieu.”

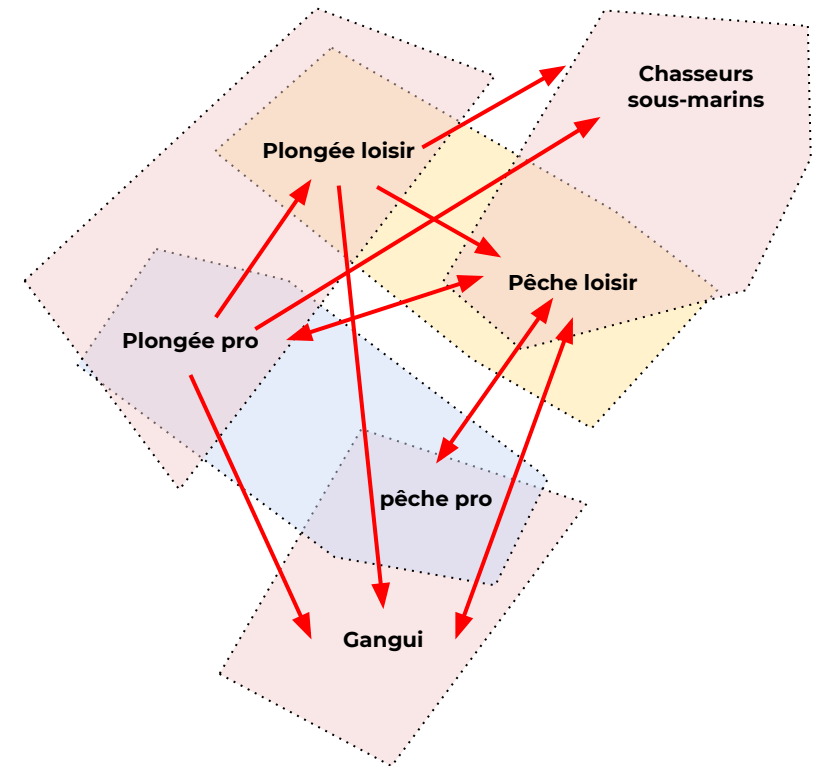
*La seconde phase de la concertation sera l'occasion d'éclaircir et d'apporter des réponses par le PNPC sur certains éléments notamment quant à son rôle et ses positions

Cette visualisation n'est qu'une perception des propos recueillis lors des entretiens, elle tire volontairement les traits pour comprendre les grandes tendances qui positionnent les différents groupes d'acteurs afin d'avoir une vue d'ensemble de ce qui se joue. L'interprétation témoigne d'un moment "T" et non d'une vérité continue. Aussi nous vous laissons apprécier les tendances qui nous ont sauté aux yeux. Après vous avoir écouté, cette modélisation nous permet de mieux comprendre les points de désaccord précédemment mentionnés et de voir les centres d'intérêt qui font converger les acteurs.

Interprétation générale

Deux principaux nœuds de conflits se caractérisent autour de la plongée de loisir et de la pêche récréative

- La pêche professionnelle fait l'objet de très peu de critiques.
- Les activités de plongée (loisir et pro) partagent une vision commune, mais c'est beaucoup moins vrai pour la pêche professionnelle et la pêche récréative
- La pratique des Ganguis est unanimement perçue comme dommageable par les acteurs.
- Les pratiques nautiques professionnelles se respectent beaucoup car elles sont encadrées mais aussi car le roulement des horaires fait qu'elles se croisent peu. Des anecdotes sur des conflits en mer existent entre professionnels, mais ils sont moindres.
- Les conflits sont davantage entre catégories d'activité (Pro vs loisir)
- Les activités de loisir sont généralement associées aux braconnages, plus particulièrement les chasseurs sous marins, qui sont distingués au sein de la pêche de loisir



Regroupement des 3 principales activités rencontrées.



Désaccords mentionnés entre deux activités



Un polygone regroupe des intérêts communs entre activités (Pro / loisir)

Interprétation de chaque groupe d'acteurs vers les autres

LES PÊCHEURS PRO soulèvent majoritairement des différends avec l'activité de pêche loisir qui est selon eux trop peu régulée. Ils supposent que la pêche de loisir a un impact très fort sur la ressource à cause du nombre très important de pratiquants. Le professionnalisme partagé avec les clubs de plongée sous-entend un respect mutuel en tant que "professionnels de la mer" soucieux et respectueux des règlements. Ils marquent tout de même d'autres conflits avec les activités de plongée, mais ne les estiment que rarement problématiques, car ils ne travaillent pas sur les mêmes plages horaires et ne font que se croiser en mer.

LES PLONGEURS PRO rencontrent assez peu de soucis avec les pêcheurs professionnels, dont ils reconnaissent bien souvent la pratique raisonnée et légitime. En revanche, ils relèvent de nombreux conflits entre eux sur la surfréquentation des sites, ainsi qu'avec les plaisanciers (plongeurs, pêcheurs ou simples navigateurs) qui utilisent les bouées sur les sites de plongée. Ils relèvent quelques conflits plus ciblés avec les plongeurs de loisir (et associatifs), notamment quant à la sécurité surface. S'ils partagent malgré tout beaucoup d'intérêts communs avec les plongeurs de loisir sur l'état de la ressource, il semble n'y avoir aucune convergence avec les activités de loisir extractives.

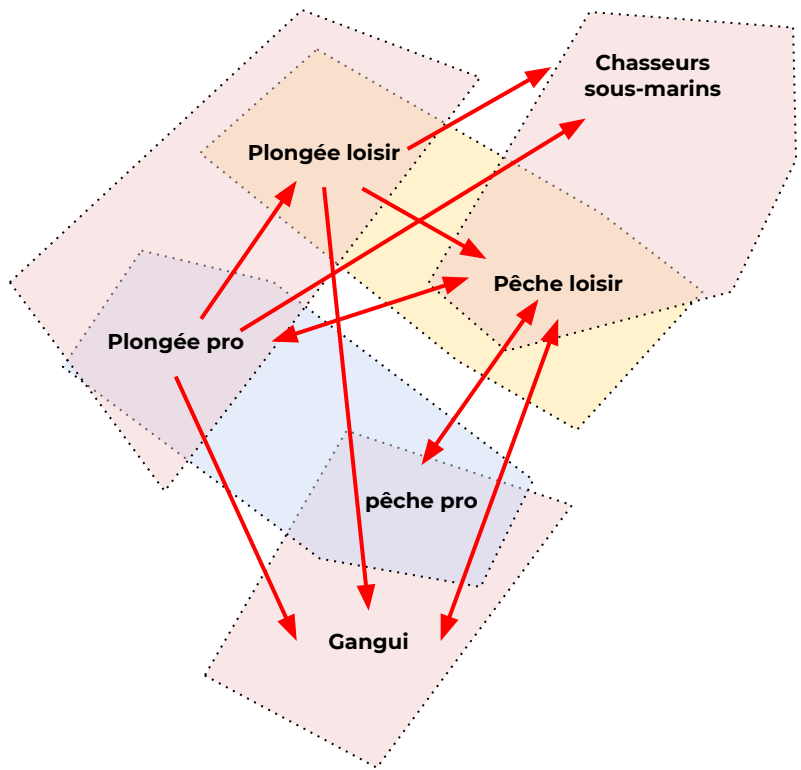
LES PÊCHEURS AUX GANGUIS ont conscience de la mauvaise image que véhicule leur pratique, mais qu'eux mêmes défendent comme étant complémentaire des autres techniques de pêche. Les pêcheurs au gangui eux mêmes ne mettent pas en avant de conflit avec les autres usagers.



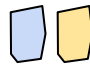
LES PLONGEURS LOISIR partagent les constats sur la ressource avec la plongée pro. Même si la surfréquentation est un problème, elle semble moins problématique pour eux que pour les plongeurs pro. Enfin, ils partagent l'idée que la mer est un espace de liberté et qu'elle ne peut être monopolisée par des activités professionnelles qui exploitent un bien commun.

LES PÊCHEURS LOISIR relèvent un certain nombre de conflits avec tous les types d'usages. Ils jugent les plongeurs trop nombreux, considèrent les pêcheurs professionnels comme des exploitants de la mer, et critiquent particulièrement les ganguis qui selon eux détruisent les fonds. Ils dénoncent également le braconnage qui peut avoir lieu dans leur propre "catégorie".

LES CHASSEURS SOUS MARINS ne soulignent aucun conflit particulier avec les autres pratiques. Ils ont conscience qu'ils font l'objet de nombreuses critiques et demandent surtout à ne pas être plus impactés que les autres dans les prochaines mesures de gestion.

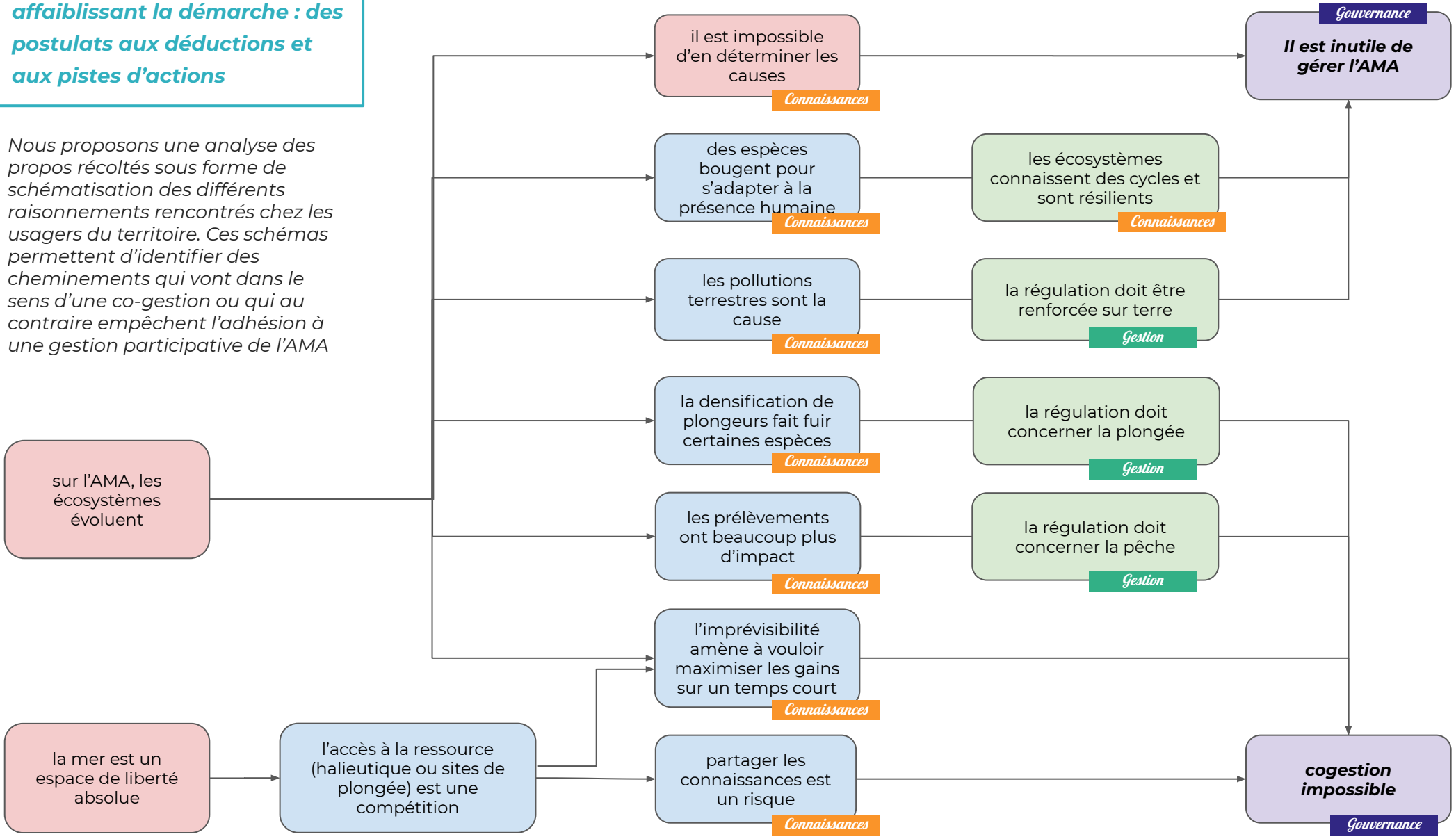
LE PARC NATIONAL : Le Parc national n'est volontairement pas présent sur ce schéma. Il est souvent constaté que les relations avec le Parc national se sont améliorées avec le temps et que les différentes mesures de gestion ont globalement été bénéfiques pour la ressource. En revanche, l'ensemble des usagers souligne une trop grande inaction sur le contrôle et la sanction des pratiques illégales et dommageables.



-  Regroupement des 3 principales activités rencontrées.
-  Désaccords mentionnés entre deux activités
-  Un polygone regroupe des intérêts communs entre activités (Pro / loisir)

Les raisonnements des acteurs affaiblissant la démarche : des postulats aux déductions et aux pistes d'actions

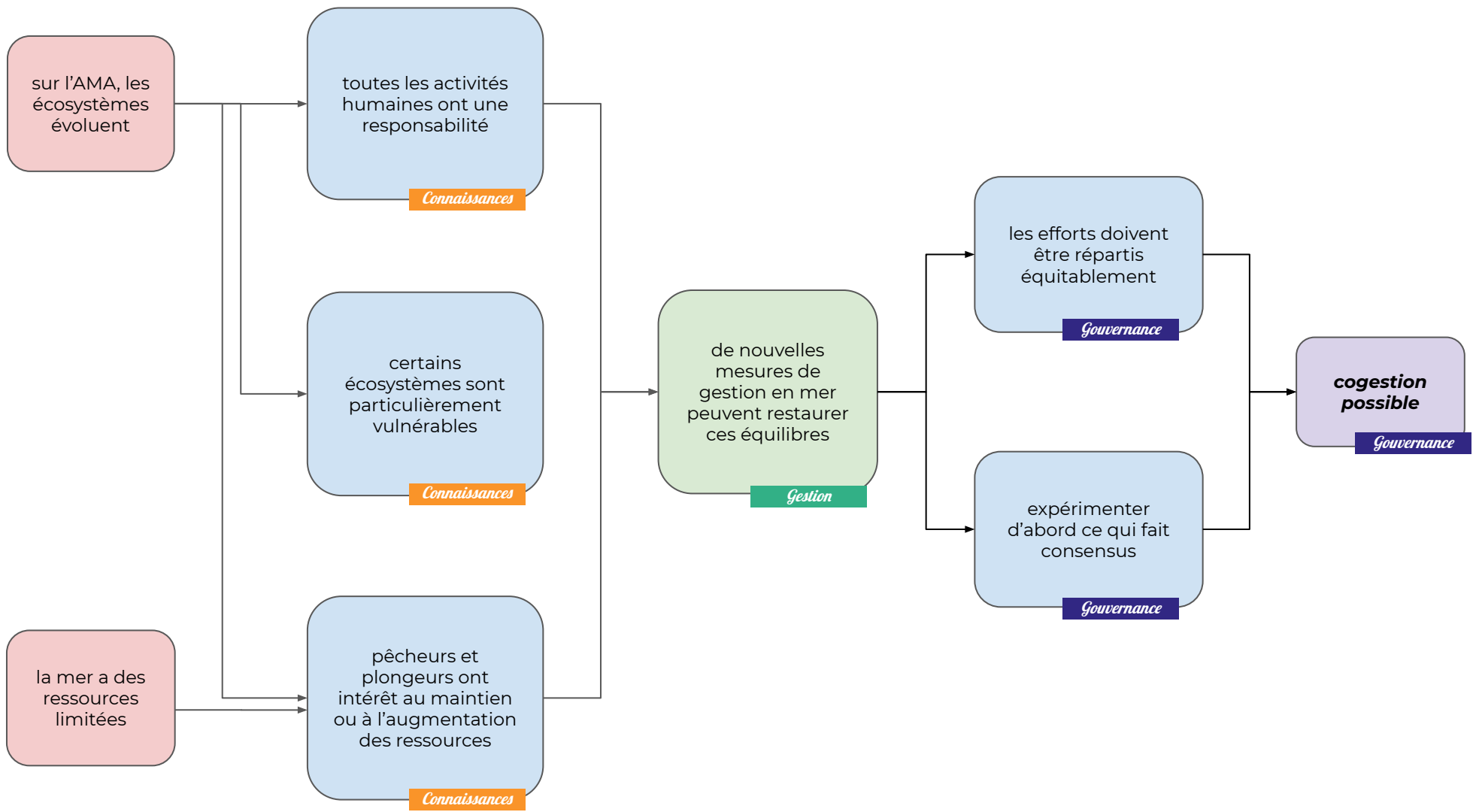
Nous proposons une analyse des propos récoltés sous forme de schématisation des différents raisonnements rencontrés chez les usagers du territoire. Ces schémas permettent d'identifier des cheminements qui vont dans le sens d'une co-gestion ou qui au contraire empêchent l'adhésion à une gestion participative de l'AMA



Légende

- Postulats implicites
- Propos récoltés
- Déductions des acteurs
- Conséquence sur la cogestion

Les raisonnements des acteurs renforçant la démarche : des postulats aux déductions et aux pistes d'actions



Légende

Postulats implicites

Propos récoltés

Déductions des acteurs

Conséquence sur la cogestion

PARTIE

5

Propositions de pistes d'action par Indivisible

Sur la base des résultats du diagnostic présenté précédemment, nous avons identifié un certain nombre de problématiques qui freinent une bonne régulation collective et la planification des usagers sur l'AMA.

Aussi, suites aux entretiens et aux différents temps d'échange avec les usagers, l'équipe d'indivisible a imaginé des pistes d'action (qui mériteraient d'être creusées pour celles qui semblent les plus pertinentes) pour permettre d'assurer des conditions favorables à la planification des usages, à la gestion participative de l'AMA, et à la mise en oeuvre de zones de protection forte construites collectivement et intelligibles par différentes expérimentations.

Ce travail créatif n'est qu'une première brique d'un processus de co-construction. Il vise à ouvrir le champ des possibles, à faire un pas de côté pour penser différemment, à élargir sa vision sur les multiples solutions permettant de traiter un ensemble de problématiques complexes qui font face à la mise en place d'une planification des usages collective, saine et efficace. Il sera essentiel de réinterroger ces pistes d'action dans un processus de travail collectif, permettant la convergence et la priorisation des actions.

Consultez le cahier d'idées :

→ <https://drive.google.com/file/d/1UvE4fnKOv5ipkozpYLXXouXZ4YKtDHzw/view?usp=sharing>



ORGANISATION DU CAHIER D'IDÉES

Problématique 1 : Rester dans l'action plutôt que dans le débat d'idées, par la construction de projets collectifs

1. LES GROUPES PROJETS HYPER-LOCALISÉS
2. LE GRAND PROJET DE SCIENCE PARTICIPATIVE

Problématique 2 : Faire participer les usagers à la prise de décision et construire une vision commune du territoire de l'AMA

3. LE COLLECTIF DE L'AMA
4. LE PROJET DE TERRITOIRE "MARIN"
5. LA GAZETTE COLLABORATIVE DE L'AMA (L'AMAZETTE)
6. LE FESTIVAL : LA SEMAINE DE L'AMA

Problématique 3 : Maintenir une relation constructive avec les usagers de l'AMA et assurer un dialogue de qualité

7. L'INTERLOCUTEUR UNIQUE DE L'AMA
8. LE PARCOURS DÉCOUVERTE
9. LA BOÎTE À OUTILS DU DIALOGUE

Problématique 4 : Palier au manque de surveillance et faire remonter efficacement l'information pour un suivi réel

10. LE MÉDIATEUR RADIO
11. L'APPLICATION DE SIGNALLEMENT

Problématique 5 : Rassurer pour encourager l'émergence de projets pilotes et d'expérimentations à l'échelle de l'AMA

12. DES RÉGLEMENTATIONS ADAPTATIVES
13. DES MESURES ÉPHÉMÈRES DE COURTE DURÉE
14. LE CONTRAT D'EXPÉRIMENTATION

Problématique 6 : Accompagner et encourager les transitions professionnelles et soutenir l'émergence de solutions innovantes sur le territoire de l'AMA.

15. L'INCUBATEUR DES TRANSITIONS MARINES
16. LA FABRIQUE D'INNOVATIONS MARINES (LA FIM)
17. LE CONTRAT LONGUE DURÉE

Problématique 7 : Appréhender et comprendre les pressions sur les milieux et les enjeux pour le territoire de l'AMA

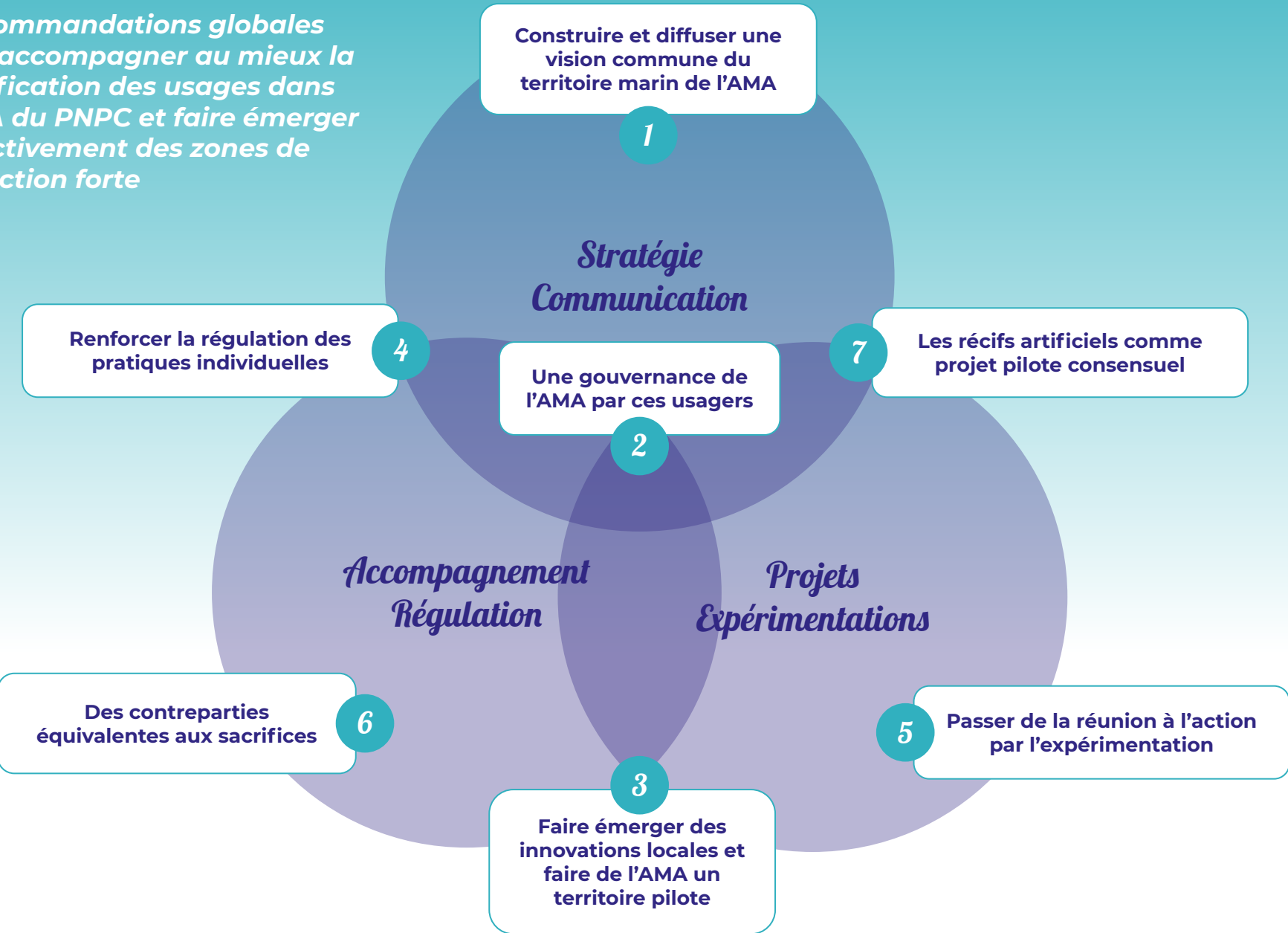
18. LA CARTOGRAPHIE DES PRESSIONS
19. LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION CONTRE LES PRATIQUES DE BRACONNAGE
20. UNE RELATION PRESSE AU SUJET DE LA MER

PARTIE

6

Recommandations globales

7 recommandations globales pour accompagner au mieux la planification des usages dans l'AMA du PNPC et faire émerger collectivement des zones de protection forte



Recommandation n°1

Construire et diffuser une vision commune du territoire marin de l'AMA

Prendre le temps de construire une vision partagée du territoire, de parler du commun et de communiquer vraiment sur les travaux du collectif de l'AMA pour l'ancrer durablement

L'impulsion d'une dynamique collective va passer par la cohérence d'une vision commune et partagée du territoire et de l'horizon à atteindre.

Comme le territoire terrestre il semble important de construire cette vision en collaboration avec ces "habitants" usagers et utilisateurs du plan d'eau et de ses ressources.

Cette vision partagée pourra alors s'incarner dans un sentiment d'appartenance collectif à un espace maritime qui sera favorable à la construction de solutions de régulation.

Aussi repartir de la vision commune semble un point de départ essentiel pour construire les solutions qui permettront de le préserver.

"On saura qu'on aura réussi quand le Parc national jouera réellement son rôle de tampon et prendra en considération les paroles de tout le monde. Qu'il sera capable d'être « un policier juste », qui aidera et qui sévira. Ce ne sera pas au travers des poissons qu'on le saura. On ne peut pas compter sur les usagers pour savoir si ça ira mieux ; c'est la communication et la dynamique collective qu'impulsera le Parc qui nous montrera si on a réussi ou pas."

- un plongeur

Les pistes d'actions du cahier d'idées favorables à cette recommandation :

- LE PROJET DE TERRITOIRE "MARIN"
- LE FESTIVAL : LA SEMAINE DE L'AMA

Recommandation n°2

Une gouvernance de l'AMA par ses usagers

La gouvernance est un enjeu essentiel dans le bon déroulement des dialogues avec les usagers et dans l'appropriation et la compréhension de nouvelles mesures.

La future gouvernance de l'AMA devra permettre :

- de construire une vision commune de l'avenir de l'AMA
- d'animer un cadre de travail dans l'action et non uniquement dans le débat et l'échange oral
- d'impliquer réellement les usagers dans la participation à la prise de décisions
- d'informer et de former sur les évolutions des réglementations de l'AMA,
- de valoriser le travail fourni avec les usagers
- de créer des rendez-vous attendus et constructifs chaque année
- de mettre au travail les participants et les membres de la gouvernance

"L'aspect positif de la Charte plongée est son côté dynamique et évolutif, on la revoit ensemble 1 fois par an."

- un plongeur

Les pistes d'actions du cahier d'idées favorables à cette recommandation :

- LE COLLECTIF DE L'AMA
- L'INTERLOCUTEUR UNIQUE DE L'AMA
- LA BOÎTE À OUTILS DU DIALOGUE
- LA GAZETTE COLLABORATIVE DE L'AMA (L'AMAZETTE)
- LE PARCOURS DÉCOUVERTE

Recommandation n°3

Faire émerger des innovations locales et faire de l'AMA un territoire pilote

Le développement et l'aménagement des territoires marins restent encore un champ d'exploration et d'innovation important. L'aménagement et la régulation de l'AMA sont des opportunités pour le territoire de se positionner comme chef de file de l'innovation marine en favorisant l'émergence de projets uniques, contextuels et innovants.

L'aménagement d'un territoire terrestre permet souvent l'émergence de projets et de recherches de solutions innovantes. Des dispositifs d'accompagnement de projets et de financements de solutions innovantes peuvent permettre à un territoire de se positionner comme pilote sur certaines dimensions. Aussi dans le cadre de la régulation des usages de l'AMA un grand nombre de solutions pourrait être développé et expérimenté avant d'être essaimé à d'autres territoires. Il faut alors construire le cadre favorisant l'émergence d'innovations marines en donnant les moyens d'expérimenter et de développer des projets.

"Il y a tout à inventer sur la mer en termes d'aménagements, on peut imaginer toutes sortes de solutions qui n'existent nulle part ailleurs mais pour cela on a besoin d'être accompagnés et d'avoir un cadre qui permettra d'expérimenter et d'imaginer de nouvelles solutions."

- un plongeur

Les pistes d'actions du cahier d'idées favorables à cette recommandation :

- LA FABRIQUE D'INNOVATIONS MARINES (LA FIM)
- LE MÉDIATEUR RADIO
- L'APPLICATION DE SIGNALLEMENT
- DES RÉGLEMENTATIONS ADAPTATIVES

Recommandation n°4

Renforcer la régulation des pratiques individuelles

La régulation des professionnels est effective car les forces de contrôle ont une main sur leurs activités mais les pratiques individuelles qui sont dommageables surtout par leur nombre sont plus complexes à réguler. Aussi la piste de la coercition semble un moyen plus efficace de réguler les activités individuelles à la racine en travaillant sur le comportement des usagers.

Un grand nombre d'acteurs ont mis en lumière cet enjeu de la régulation des activités individuelles mais le manque de moyens ne permet pas d'assurer un contrôle suffisant (et des sanctions) pour diminuer les infractions. Aussi la stratégie à adopter doit se tourner vers des solutions alternatives en jouant notamment sur le niveau d'information et d'éducation, mais aussi sur des observations participatives efficaces et donc plus d'autocontrôle des individus afin de transformer à la racine les comportements dommageables.

"Le braconnage, c'est selon comment on l'entend, il a 2 formes: il y a le petit pêcheur qui prend un beau poisson pour le manger et les plaisanciers qui pêchent régulièrement pour les revendre....Même 1 kg par bateau de plaisance, ça fait des quantités énormes."

- un pêcheur PRO

Les pistes d'actions du cahier d'idées favorables à cette recommandation :

- UNE RELATION PRESSE AU SUJET DE LA MER
- LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION ANTI BRACONNAGE
- D'autres pistes d'actions restent à imaginer sur ce volet

Recommandation n°5

Passer de la réunion à l'action par l'expérimentation

Se lancer pleinement dans la réalisation d'actions concrètes en mettant en place rapidement des projets d'expérimentation

Les projets communs sont un moyen efficace de fédérer les usagers. Pour cela il faut que les réunions permettent réellement de passer à l'action au risque d'avoir un essoufflement généralisé des acteurs. Aussi donner un cadre favorable à l'expérimentation semble le moyen le plus efficace d'avancer, de créer une culture commune, autour de projets expérimentaux où chacun pourra prendre sa place.

Cette logique autorise l'essai et l'erreur et doit pouvoir encourager chacun à proposer et développer des projets.

En ce sens les regroupements d'acteurs devront à l'avenir passer par des "commissions" de projets plutôt que seulement par des regroupements d'acteurs du même secteur.

Il semble que dans cette logique le regroupement par secteurs géographiques semble plus favorable à l'action plutôt qu'à l'échelle de l'AMA.

"Le respect doit être mutuel. Il faudrait une protection dynamique : avec et pour les gens qui vivent autour de l'endroit. Renforcer la culture et les valeurs locales qu'on a en commun, pour lutter contre l'isolement de chacun dans sa pratique individuelle. Il y a un crédit de confiance basé sur les objectifs communs, ensuite on voit en fonction des actes des uns et des autres. Je n'aime pas la réunionite : c'est dans le travail concret que le lien peut se faire. Peut-être faire en sorte d'avoir un nouveau projet chaque année ?"

- un plongeur

Les pistes d'actions du cahier d'idées favorables à cette recommandation :

- LES GROUPES PROJETS HYPER-LOCALISÉS
- LE GRAND PROJET DE SCIENCE PARTICIPATIVE
- LE CONTRAT D'EXPÉRIMENTATION

Recommandation n°6

Des contreparties équivalentes aux sacrifices

Encourager, accompagner et récompenser les transitions et les sacrifices qui doivent être faits pour diminuer les pratiques dommageables pour la biodiversité

La démarche consiste aujourd'hui à définir les conditions d'une cogestion de l'AMA, si possible, en expérimentant des solutions réversibles après 5 ans de test. À l'issue de cette période, se posera la question de rendre pérennes une ou plusieurs expérimentations, voire d'en étendre le périmètre pour certaines.

Embarquer les usagers dans une phase de test sans évoquer en amont ce que pourraient être les contreparties à d'éventuels sacrifices n'est pas optimal, car les usagers vont se méfier des conséquences éventuelles, même si désormais le processus les inclut davantage dans la recherche du lien de causalité entre problèmes et solutions. C'est une chose d'admettre que son activité est responsable en partie d'une érosion de la biodiversité (une fois les preuves réunies), c'en est une autre de devoir changer brutalement d'activité.

La démarche visant à décider ensemble de la régulation des usages sur l'AMA, doit donc aussi intégrer les conséquences possibles de ces décisions sur l'activité humaine et penser les contreparties équivalentes aux sacrifices : encourager, accompagner et récompenser les acteurs qui s'engagent dans des transitions.

"Le collectif [la société, le Parc, les autres usagers] a intérêt à dédommager certains pêcheurs pour qu'ils ne pêchent plus ou qu'ils se convertissent à d'autres pratiques ou métiers, jusqu'à leur retraite. C'est le prix à payer pour préserver le milieu, et ne pas payer ce prix maintenant, c'est payer plus cher plus tard. Peut-être que certains voudraient changer de matériel ou même passer à l'élevage si on leur en donnait les moyens ?"

- un plongeur

Les pistes d'actions du cahier d'idées favorables à cette recommandation :

- L'INCUBATEUR DES TRANSITIONS MARINES
- LE CONTRAT LONGUE DURÉE

PARTIE

7

Conclusion

Cette présente démarche de planification des usages s'inscrit dans la continuité de la Charte de territoire écrite en concertation avec les usagers et acteurs du Parc national de Port-Cros. Cette Charte prévoit entre autre **“d'organiser les usages balnéaires et nautiques pour préserver les habitats et les espèces patrimoniales notamment ceux d'intérêt communautaire”** et de **“préserver les espaces d'interconnexion entre habitats et espèces marines pour maintenir les fonctionnalités des écosystèmes marins”**.

La planification des usages, d'abord lancée sous l'angle de la définition de Zones de Protection Forte, a finalement été réorientée sur la cogestion des usages de l'AMA, suite aux retours des usagers. Ce changement important montre que le Parc national a su être à l'écoute des usagers et qu'il propose une transformation dans les modalités de dialogue entre les différents acteurs.

Pour autant, ce diagnostic n'est qu'une première étape du chemin qui amènera les usagers à gérer ensemble l'AMA, à la lumière des connaissances acquises, des expérimentations et des évaluations de mesures mises en place.

Ce processus tient en grande partie sur l'appropriation des connaissances scientifiques par les usagers. Cette appropriation passera par un partage plus important des études et suivis scientifiques et de leurs résultats, par une communication directe entre scientifiques et usagers, et par un effort de la part des usagers de consacrer du temps à la compréhension de ces résultats.

Pour l'agence Indivisible, cette mission augure aussi un changement de posture dans les démarches de concertation en lien avec des enjeux écologiques. Il ne suffit plus de simplement consulter les usagers sur telle ou telle mesure, mais de les outiller pour qu'ils contribuent à la problématisation comme au test des hypothèses en discussion.

Les entretiens réalisés en février 2020 ont permis d'entendre une à une toutes les activités, et ainsi de comprendre les enjeux de protection de la ressource, les pratiques professionnelles et de loisirs, mais aussi les perceptions croisées des différents acteurs.

L'agence Indivisible retient différents éléments issus de ses rencontres :

- Une attente forte des usagers de la mise en place de solutions concrètes pour conserver un environnement exceptionnel
- Une envie de participer à des projets communs favorables au territoire
- Une passion partagée pour le territoire marin et sa diversité
- La nécessité d'entretenir et de valoriser une dynamique collective
- Une attente de contrôles plus forts et de réellement faire appliquer les lois déjà existantes
- La volonté des acteurs de développer le territoire marin de façon durable
- La nécessité d'espaces de travail encadrés pour passer de la réunion à l'action
- La volonté de participer à la connaissance du territoire et de ses évolutions (constat des bénéfices des efforts de chacun)
- La nécessité de créer un contexte de travail favorable : les difficultés rencontrées dans le contexte du covid ont compliqué le dialogue et donc les conditions pour travailler ensemble
- Le besoin de trouver des solutions pour permettre l'investissement des acteurs de terrain (au-delà des structures qui peuvent les représenter) qui n'ont pas toujours la possibilité de dégager du temps en plus de leurs activités économiques afin de s'assurer de la représentativité de la diversité du territoire
- Des modalités d'investissement à définir en compromis avec les différentes parties prenantes

Pour cela, il a été décidé de poursuivre la concertation et construire la gouvernance de l'AMA sous l'animation du PNPC

L'aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros est un territoire vaste, riche d'activités humaines, avec un environnement naturel exceptionnel. Pourtant, sur mer comme à terre, l'activité humaine grandit et continue à se développer mettant en danger ses écosystèmes. Comme tous les territoires marins, l'accessibilité et l'hostilité du milieu naturel à l'homme rendent leur gestion, leur contrôle et leur régulation particulièrement complexes à mettre en oeuvre. De nombreux témoignages des usagers de l'AMA confirment ce besoin de contrôle et de sanctions, car les réglementations ont du mal à être appliquées ce qui rend la protection des milieux naturels marins plus difficile.

De plus, la fréquentation accrue, l'arrivée de nouvelles pratiques, de nouveaux publics, mettent les territoires marins face à la nécessité de s'adapter et se développer en conséquence, tout en protégeant davantage la biodiversité. Aujourd'hui, ce sont les usagers et les institutions qui doivent relever ce défi de l'adaptation, du développement et de la protection de leurs territoires marins.

A terre, la maîtrise et la répression des pratiques dommageables sont actives et le contrôle et la sanction sont plus faciles à mettre en oeuvre. L'évolution des territoires y est encadrée par de nombreux dispositifs, permettant de gérer plus facilement leur développement par la concertation, le dialogue et la coopération des professionnels.

Les territoires marins, contrairement aux territoires terrestres, sont moins équipés face au défi du développement. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un cadre de travail favorable à la maîtrise d'un aménagement durable et raisonné afin de prendre en compte les enjeux des acteurs, l'évolution des pratiques et la protection de la nature.

Pour cela, il est essentiel de créer rapidement les conditions nécessaires à un travail collaboratif dans le développement des aires maritimes adjacentes. C'est avec la création de gouvernances légitimes et efficaces, le montage de collectifs de travail, la mise en place d'outils de surveillance et de régulation que nous (le collectif) pourrons encadrer efficacement le développement territorial de la mer.

La présente étude montre la nécessité urgente d'instaurer ces espaces de dialogue et de gouvernance, mais aussi de travail afin de planifier le développement durable d'un bien commun qui est la Mer. Elle n'est malheureusement plus autant l'espace de liberté que nos anciens ont connu, mais elle est un espace dans lequel il faut se responsabiliser, chacun et chacune, à la hauteur du bien commun qu'il s'agit aujourd'hui de préserver.

Les libertés de chacun ne doivent plus endommager ce bien commun, il est donc nécessaire, comme sur terre, de créer les conditions d'un développement harmonieux avant que des pratiques dommageables ne se généralisent et que les impacts ne soient irréversibles pour la biodiversité.

L'agence Indivisible conclut sa prestation avec ce document et espère impulser auprès des institutions une véritable volonté de créer les conditions de travail et d'action en collaboration avec les usagers, experts de leurs territoires, de leurs activités, qui sont surtout les observateurs en premières lignes de l'évolution de l'environnement naturel, des espèces, des dangers et des pressions qu'elle subit.

Il est essentiel de créer les conditions d'une collaboration humaine pour protéger la richesse des métiers de la mer et un environnement naturel riche ainsi qu'une incroyable diversité marine. Avant de léguer ce territoire à nos enfants, il sera nécessaire d'accompagner cet héritage des moyens et des conditions de dialogue entre tous et espérer ainsi une continuité durable du territoire dans sa préservation, sa gestion, sa régulation et son développement durable en accord avec les enjeux humains.